

COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

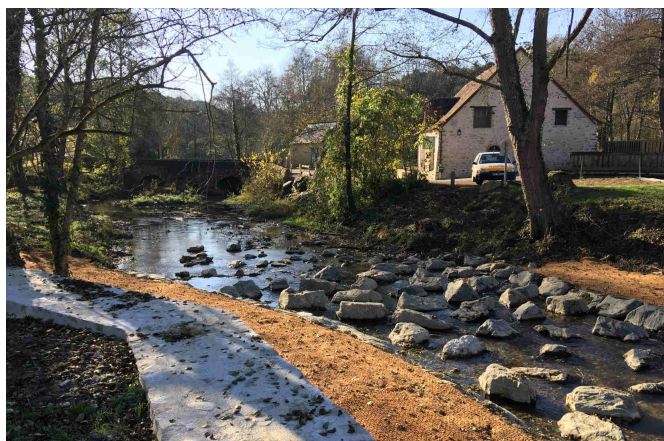
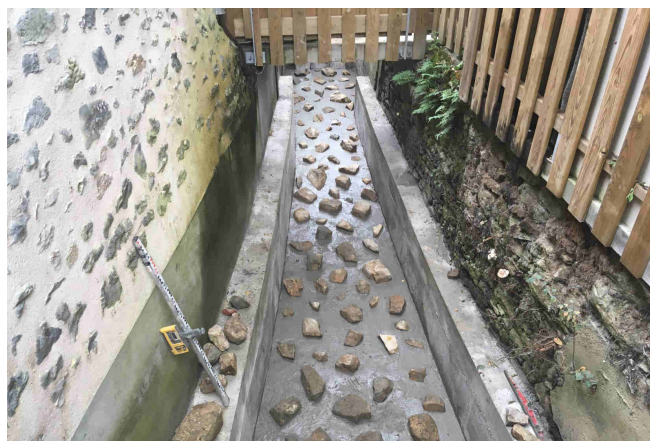
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

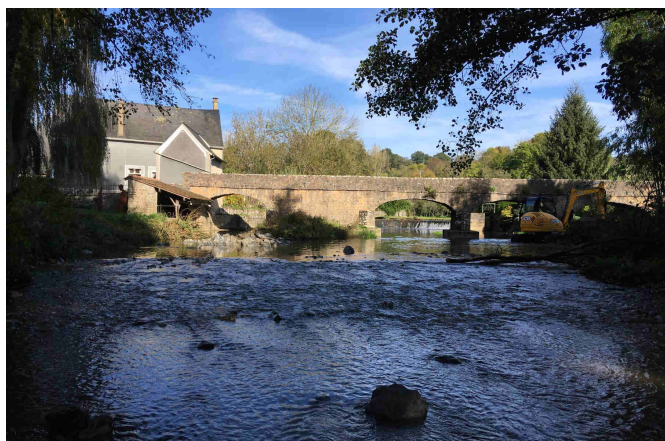
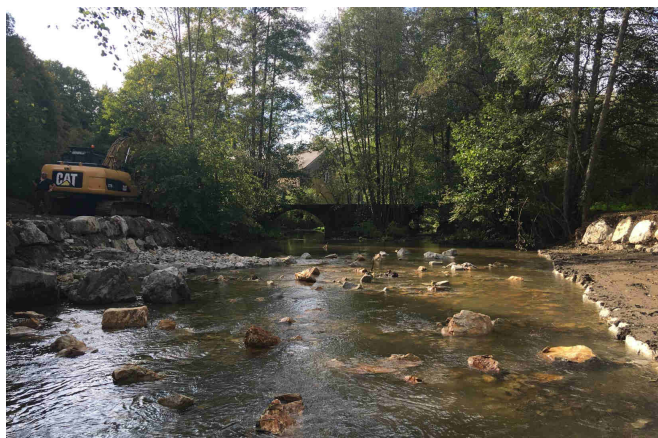


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

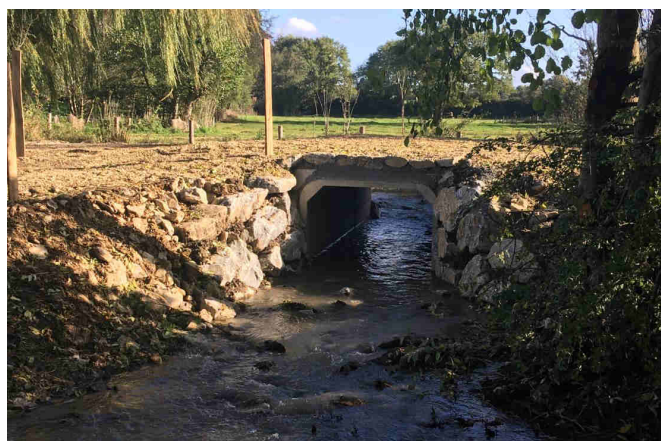
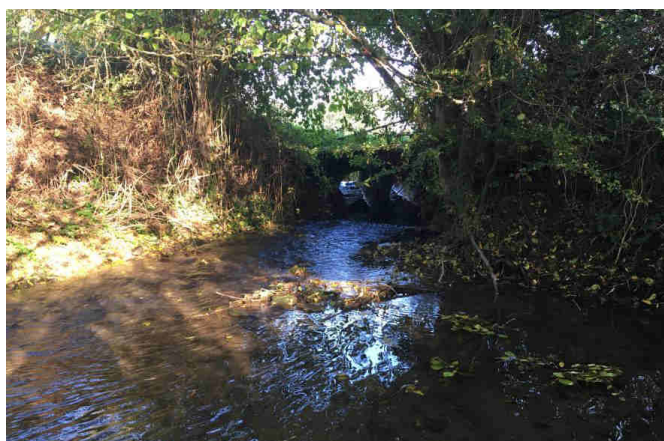


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



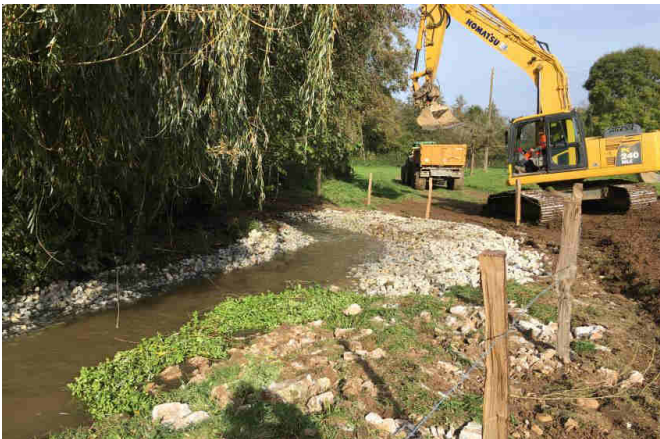
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

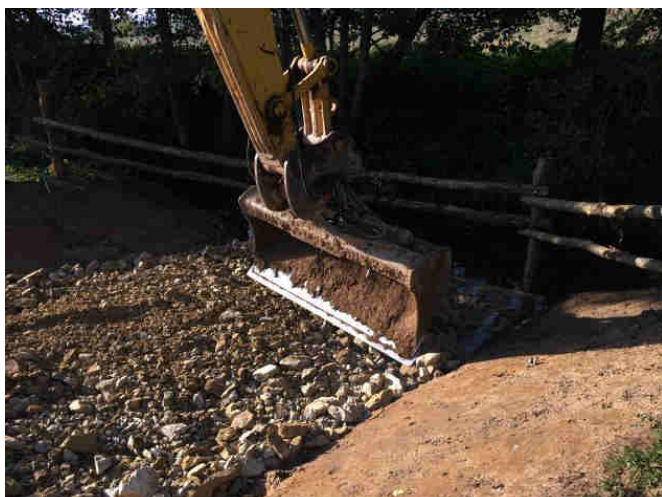


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

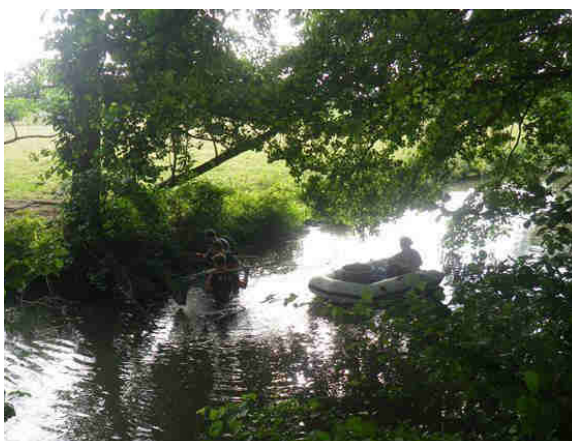


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (goujon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

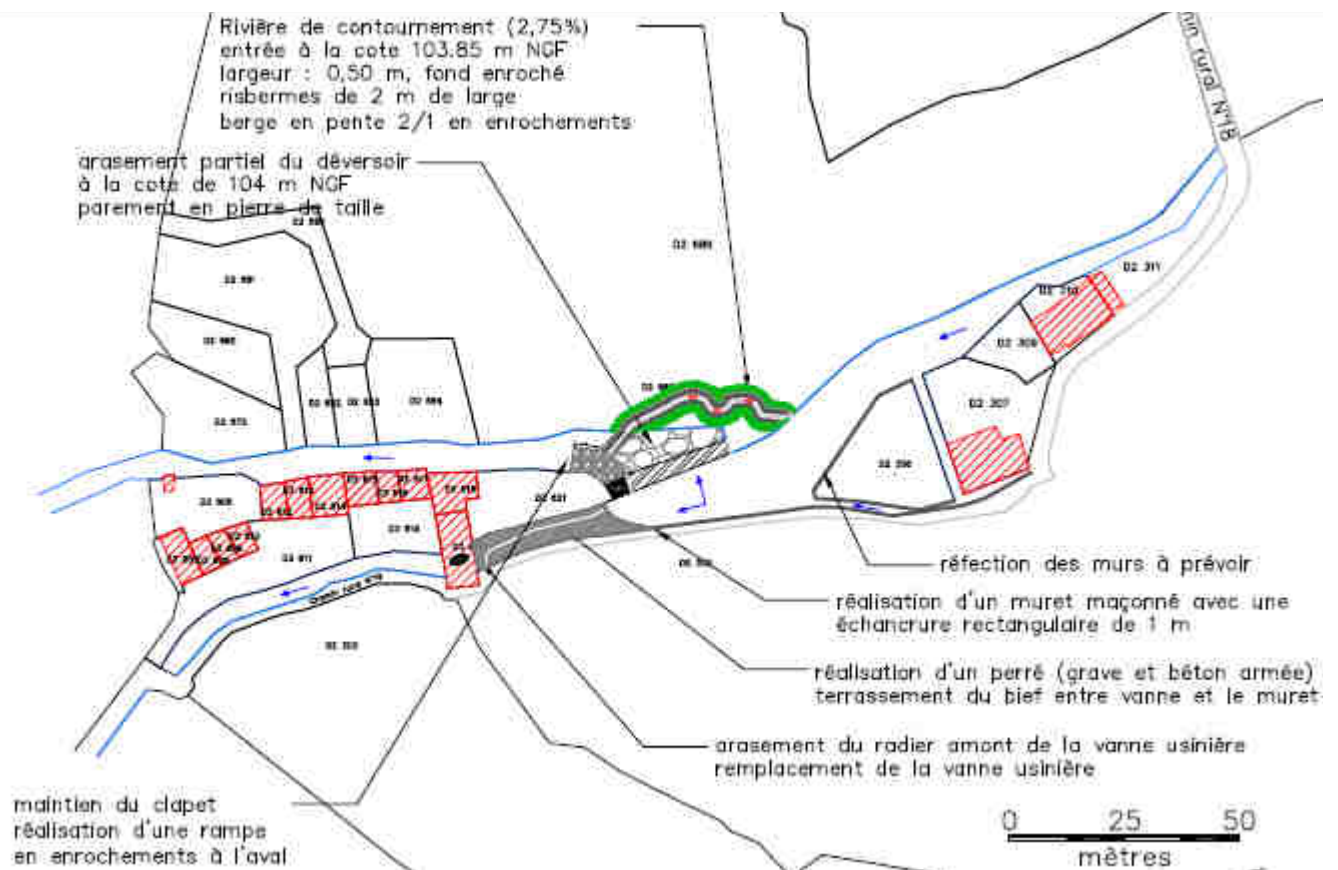
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

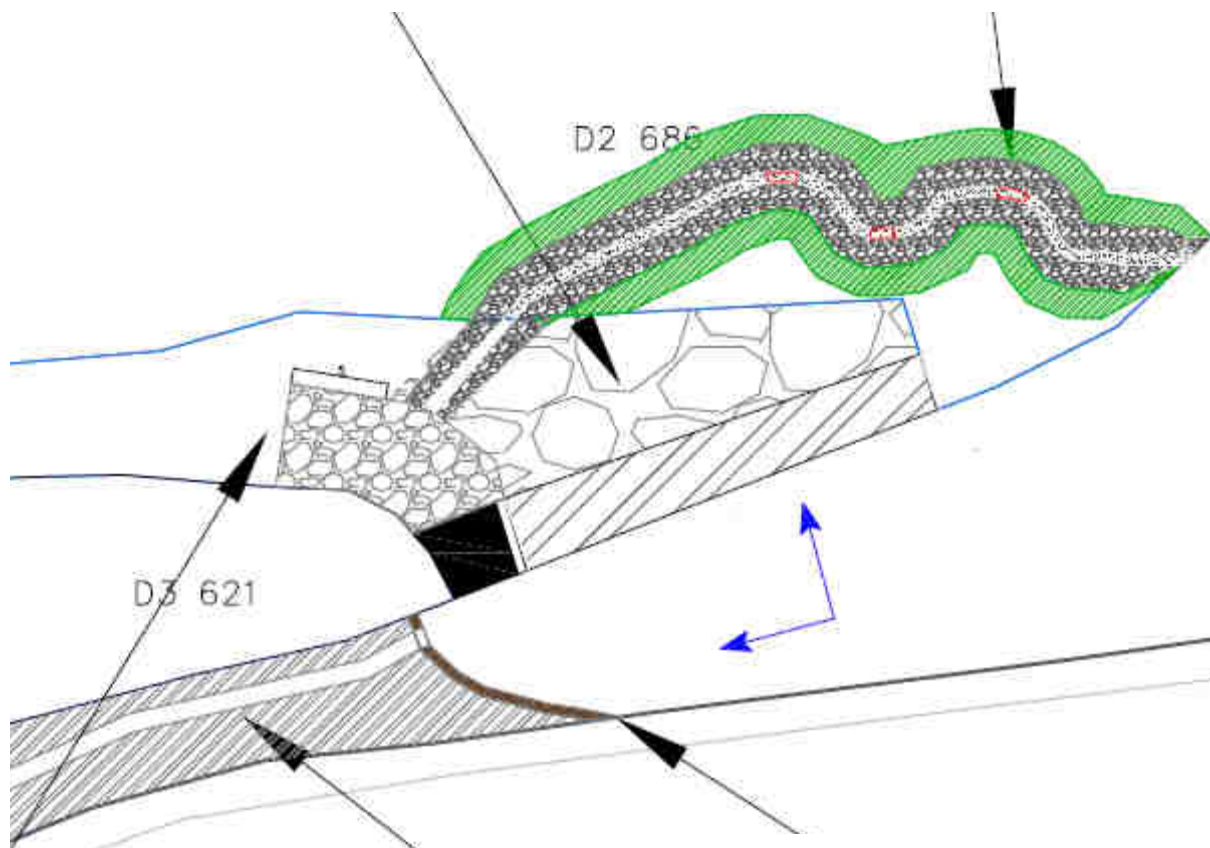
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

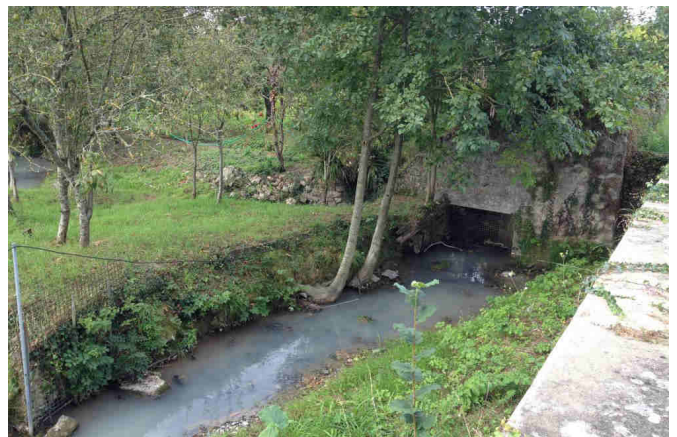
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

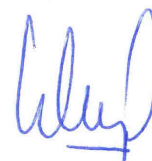
- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

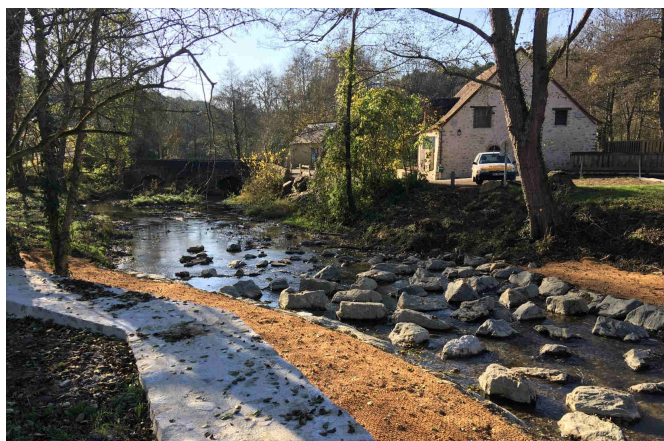
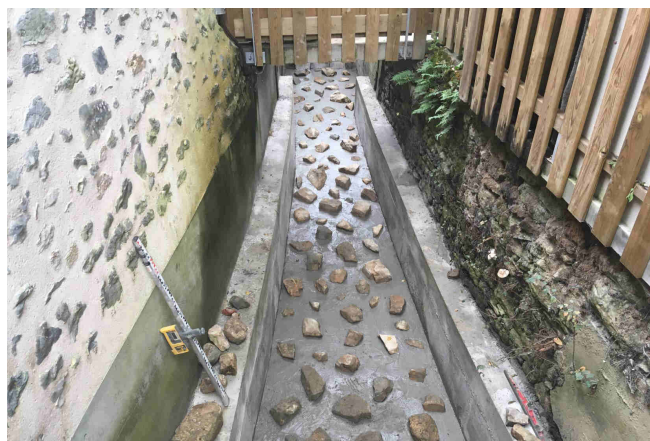
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

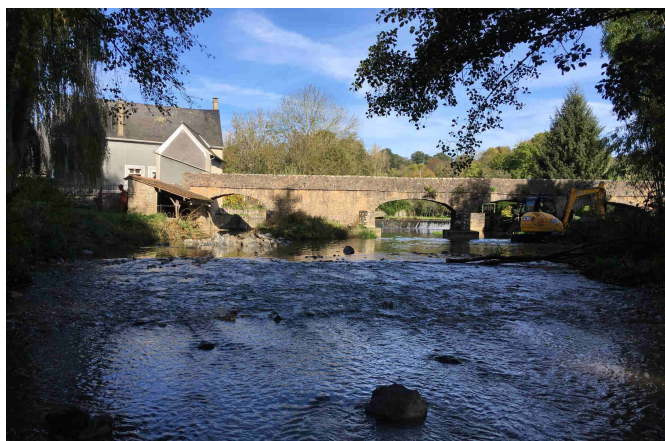
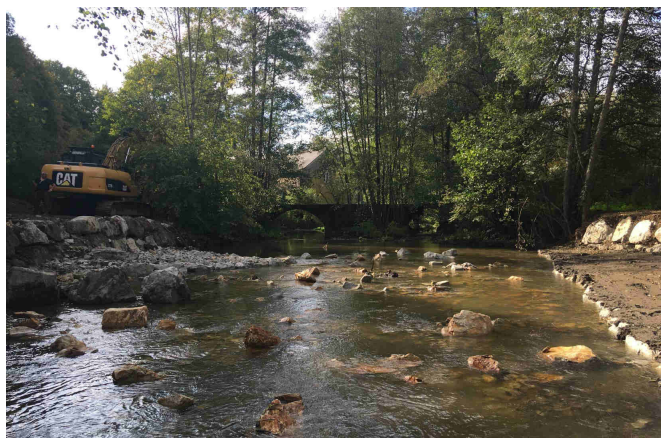


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

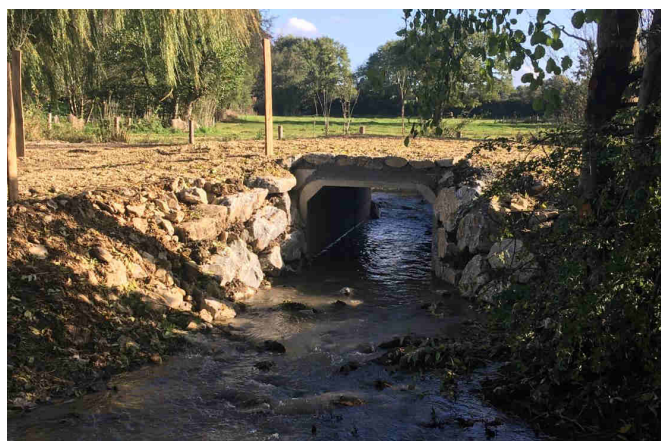
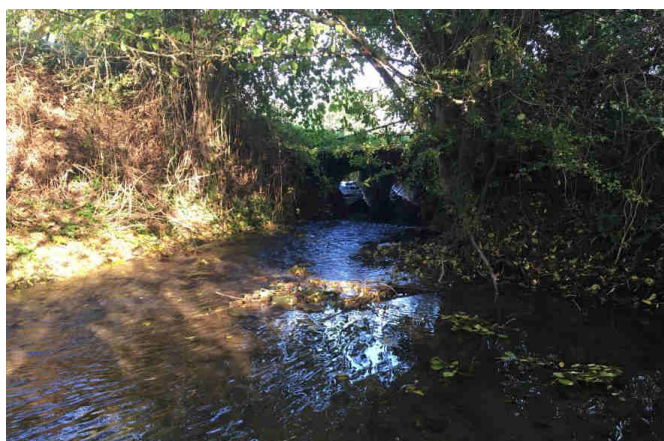


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



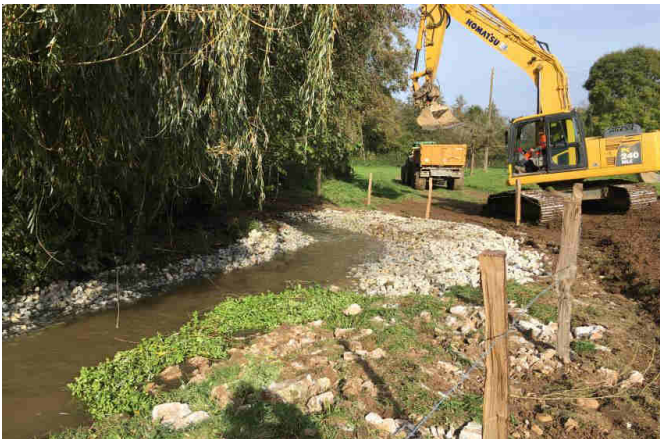
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

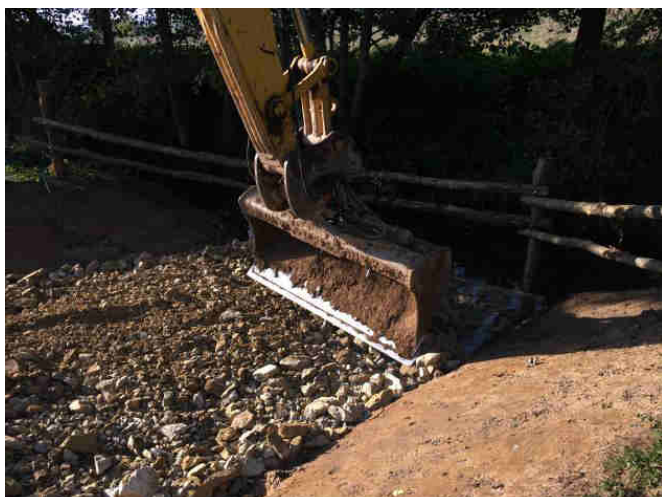
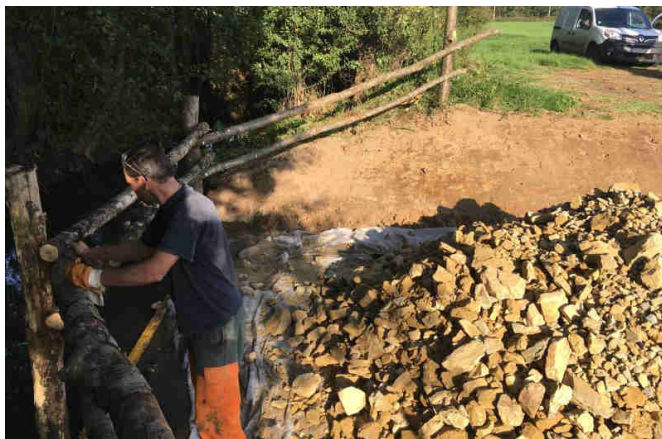


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

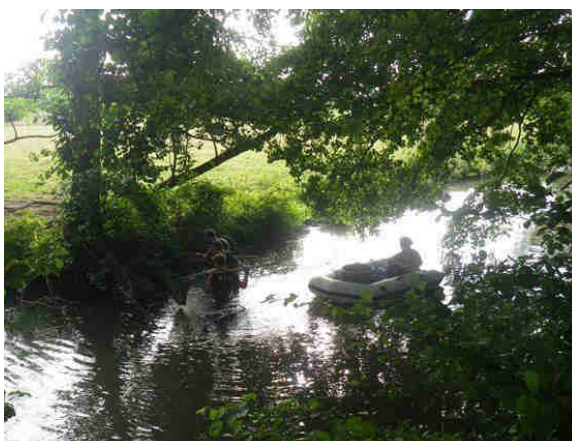


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

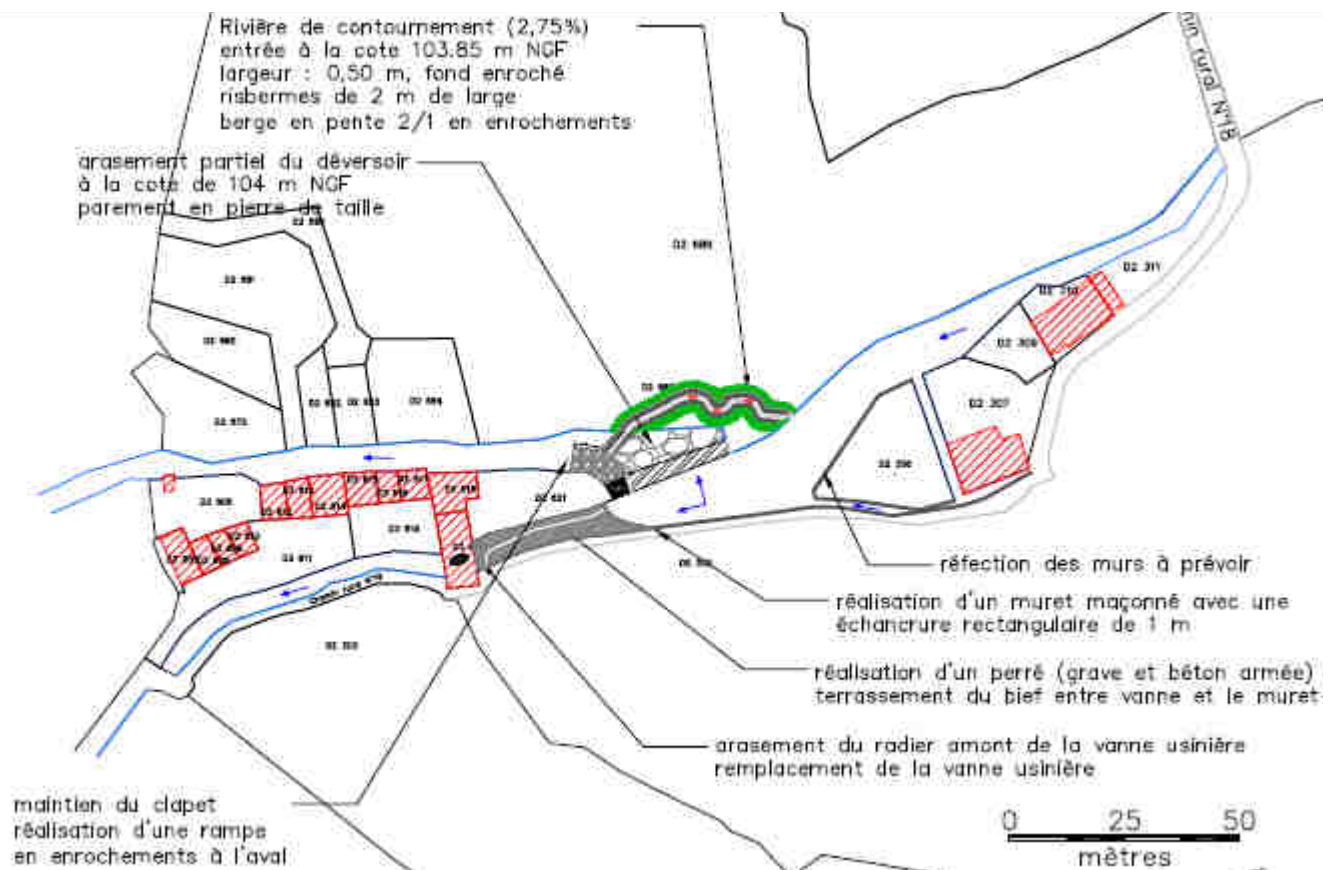
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

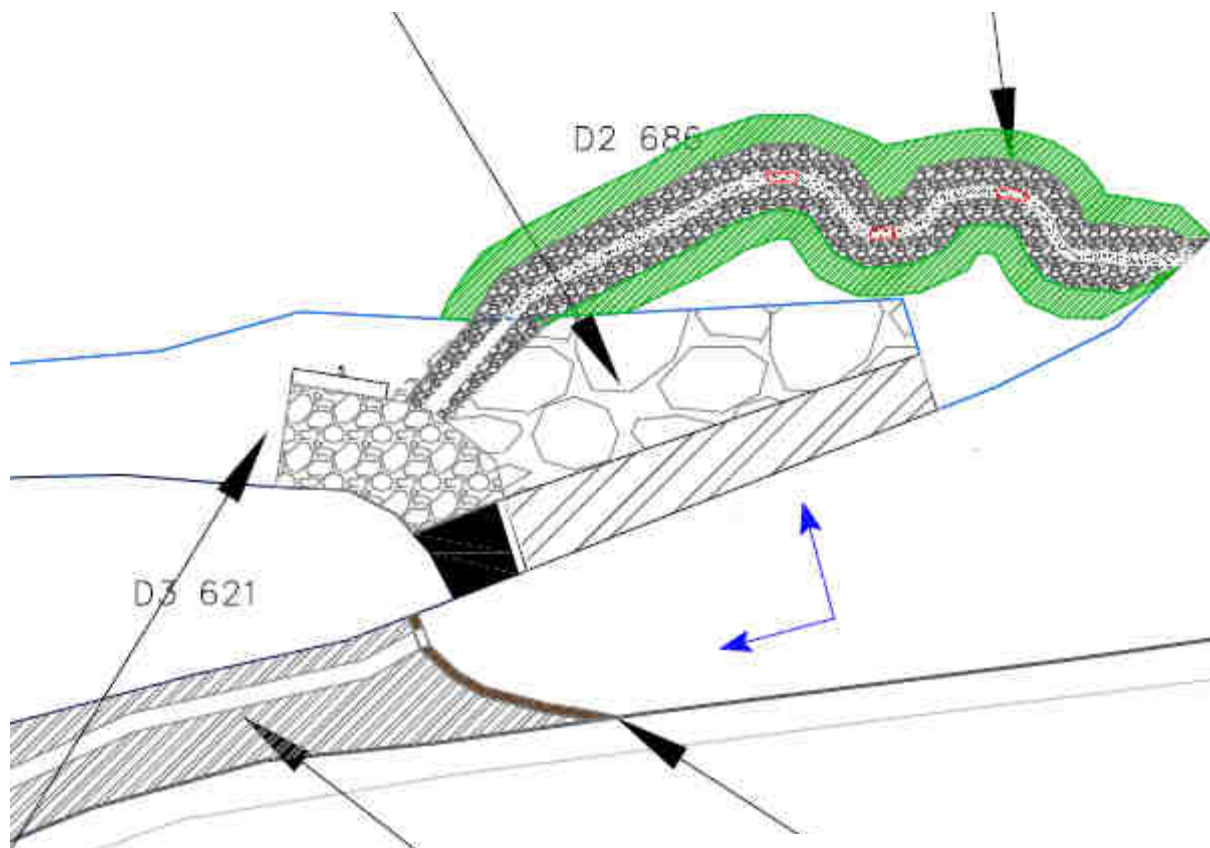
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

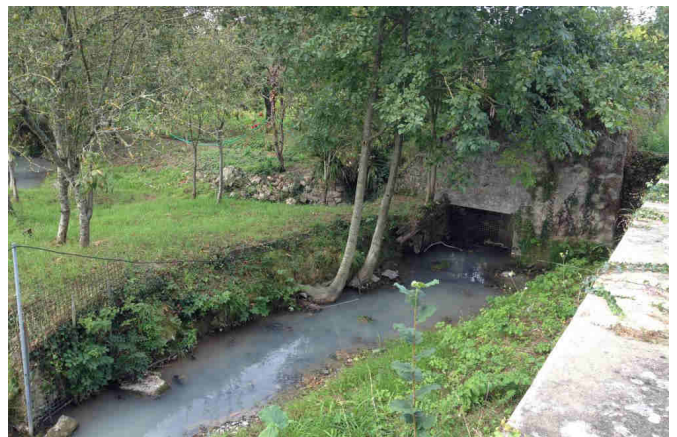
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

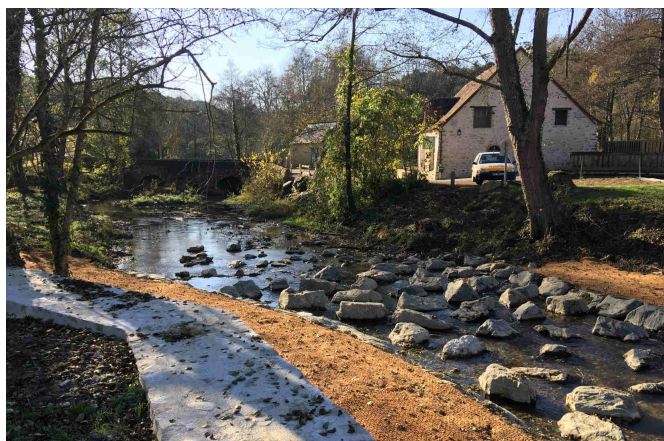
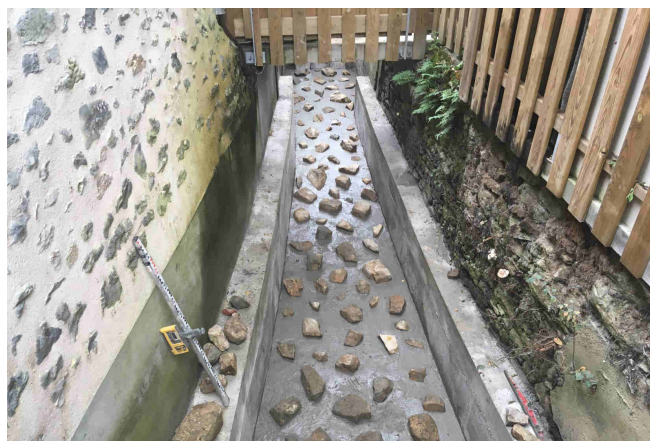
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

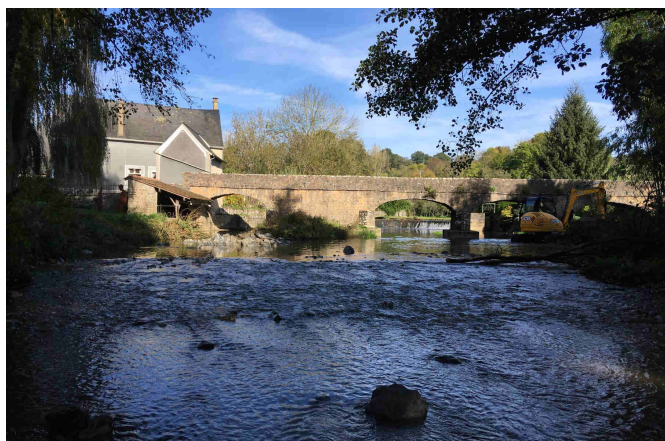
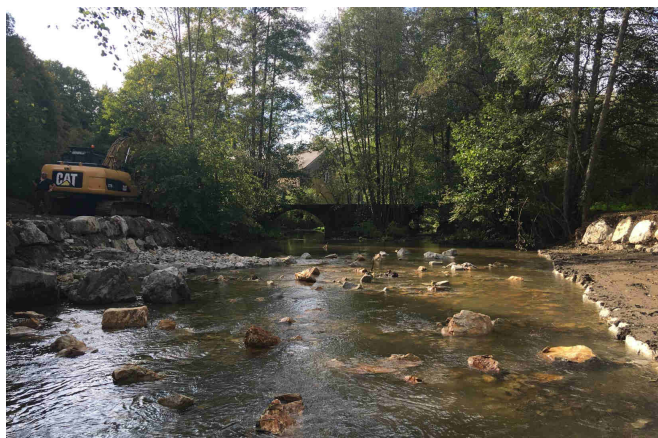


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

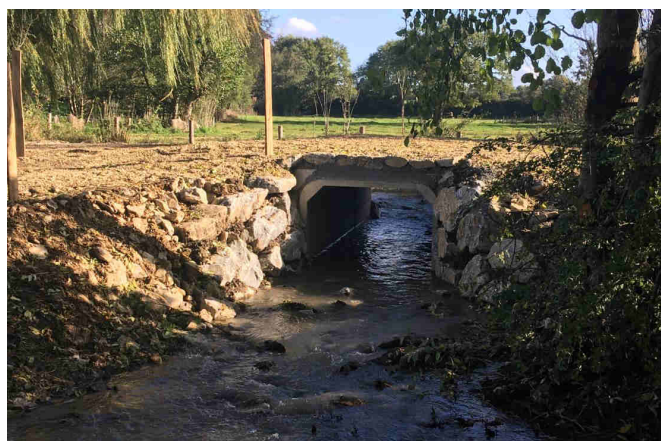
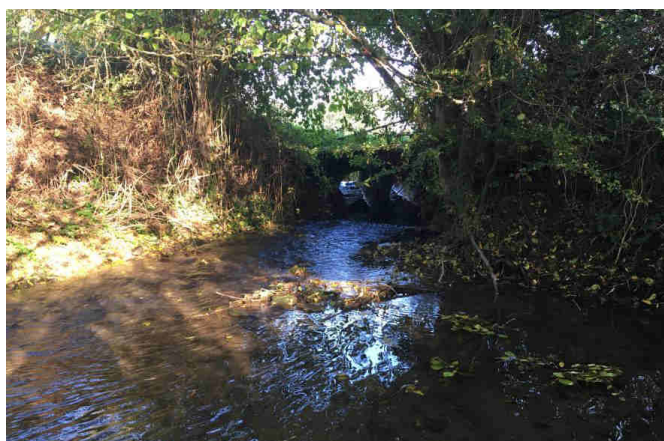


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



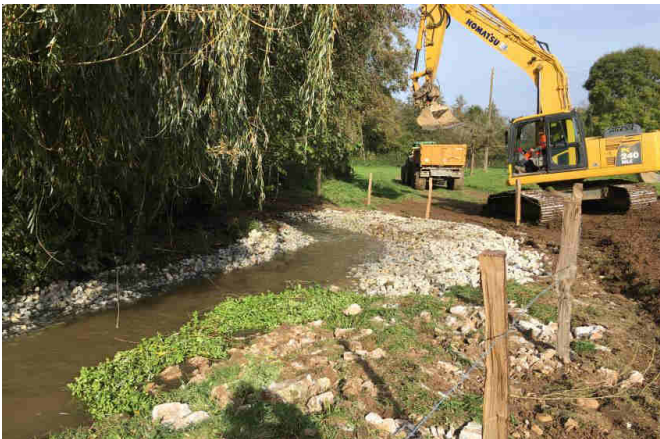
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

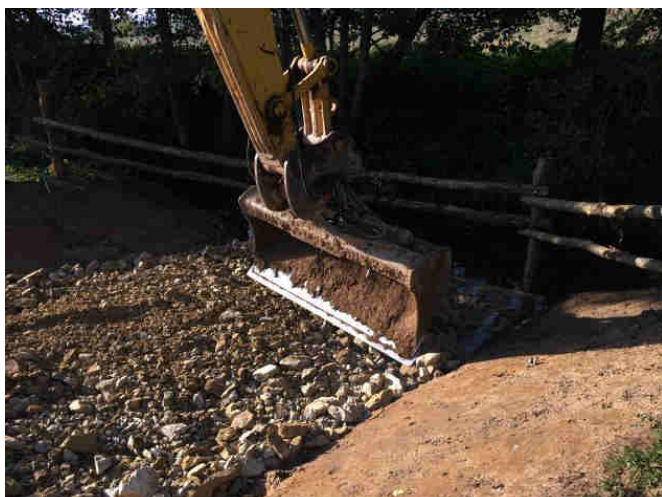


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

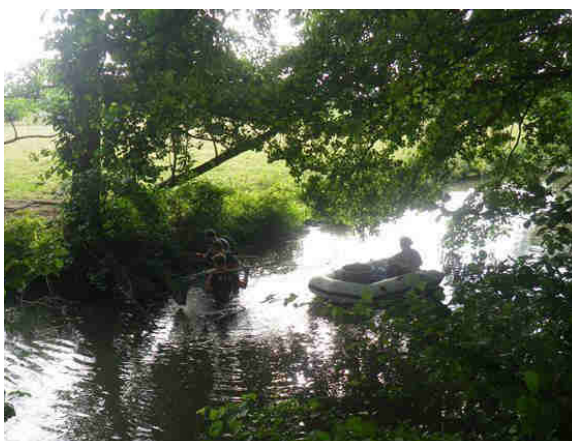


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS	CR	SB	VS	

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

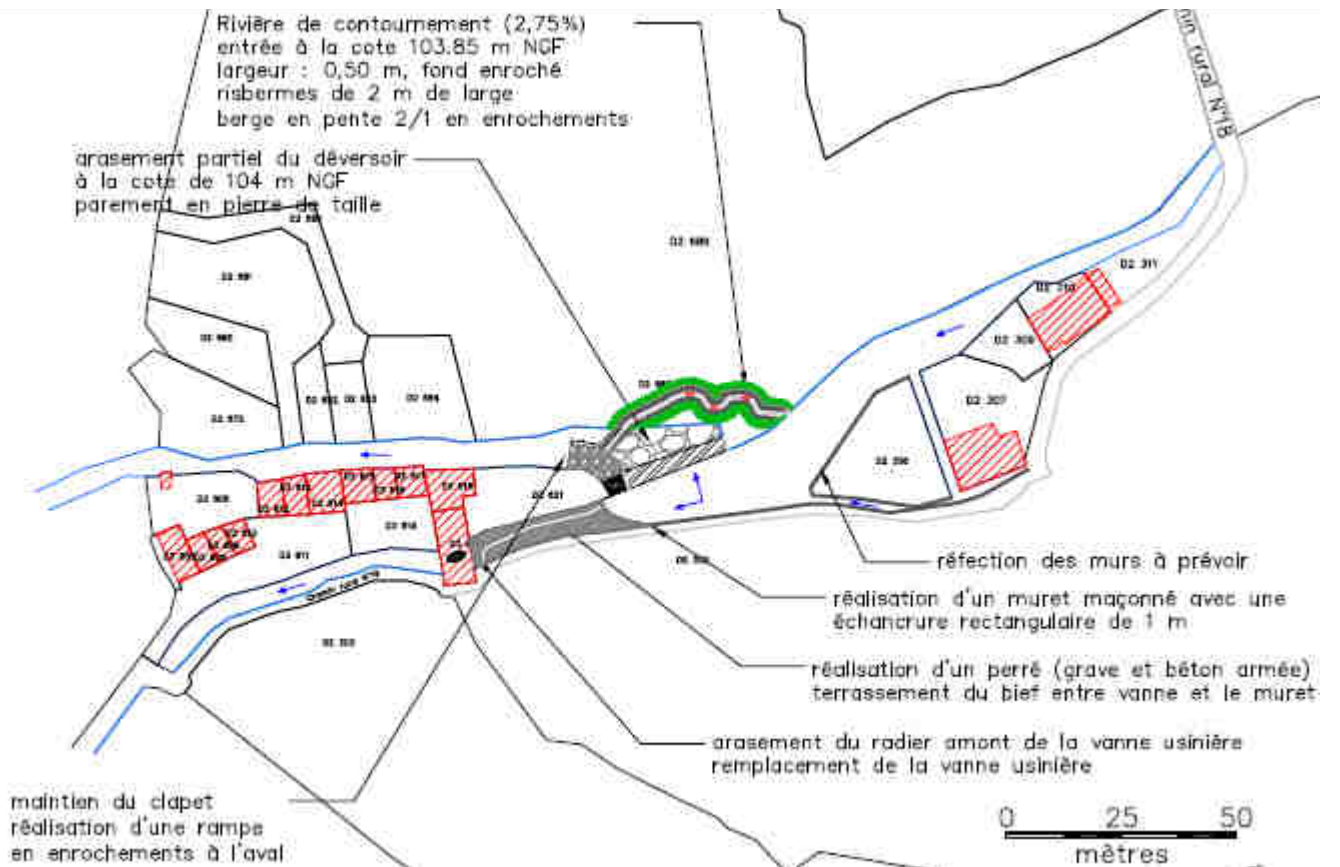
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

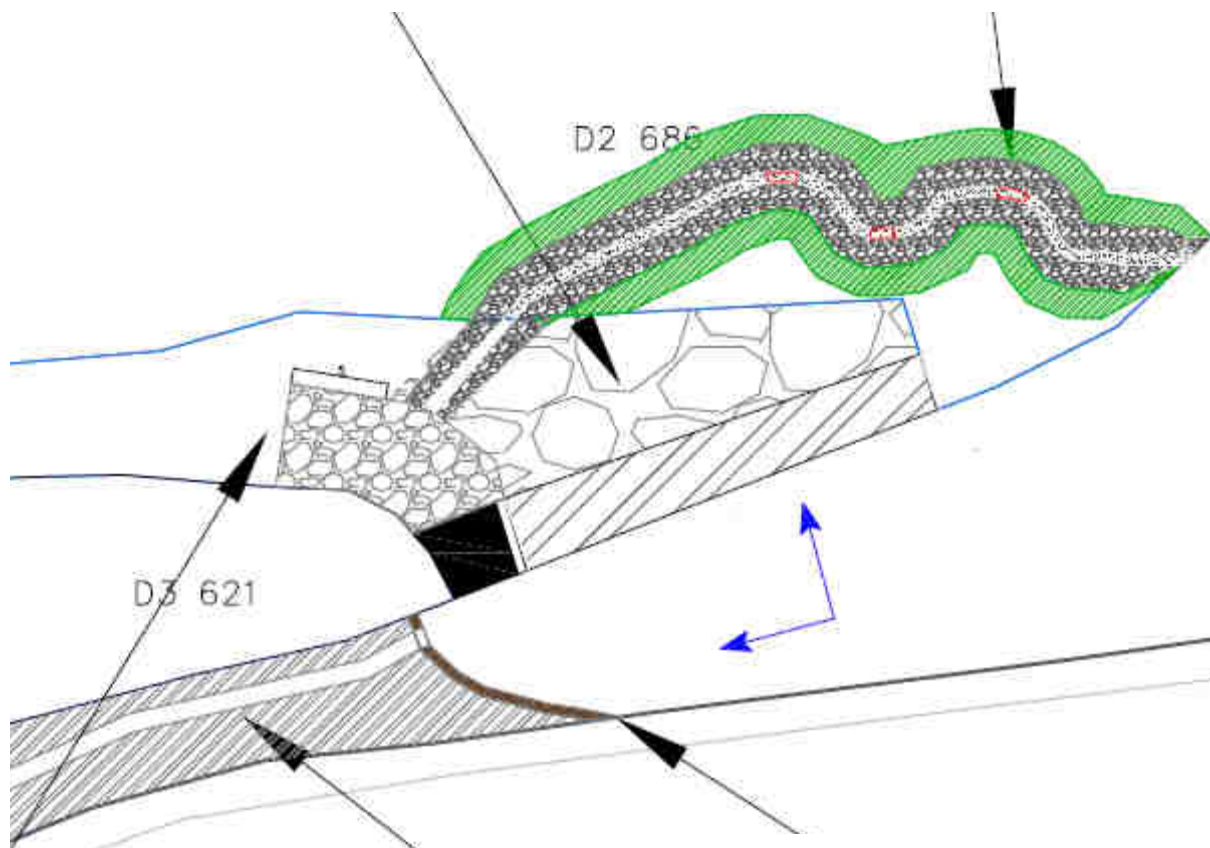
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

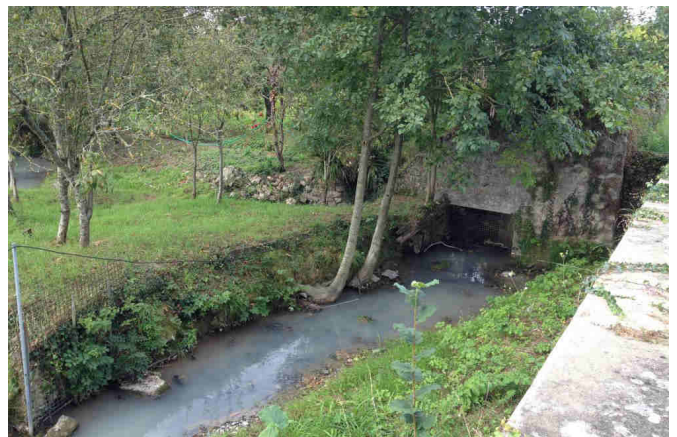
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

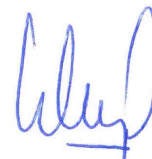
- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

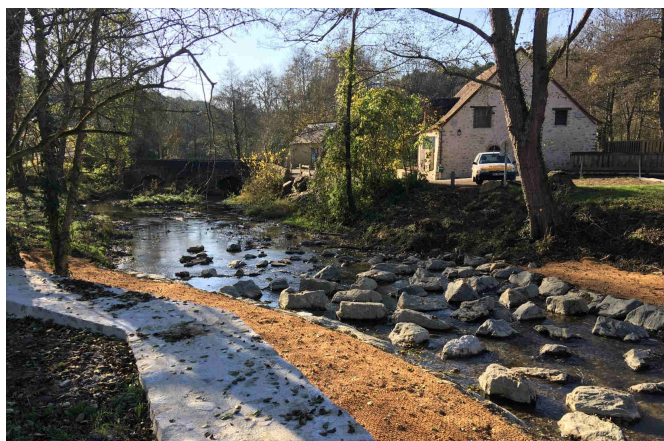
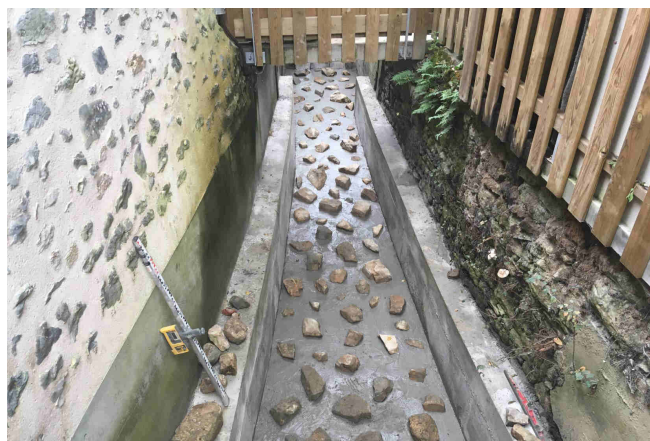
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

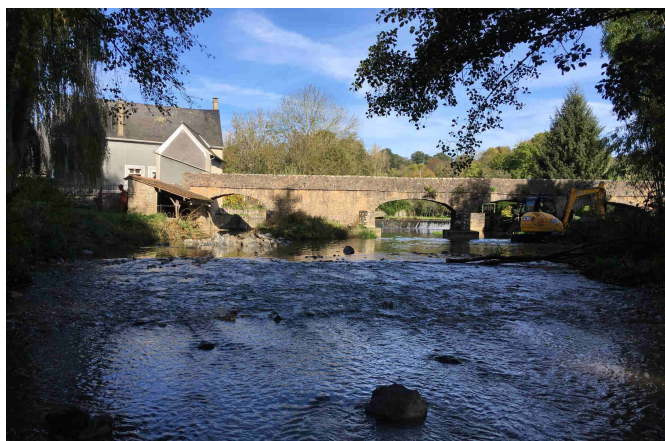
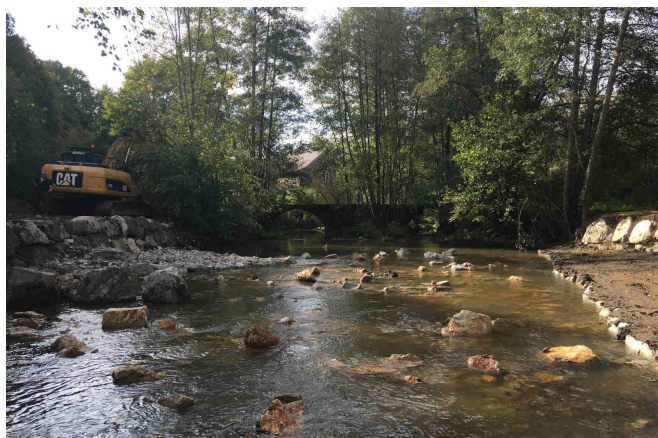


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

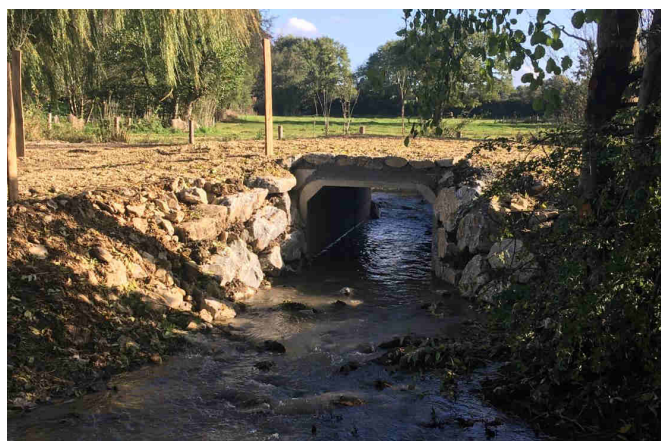
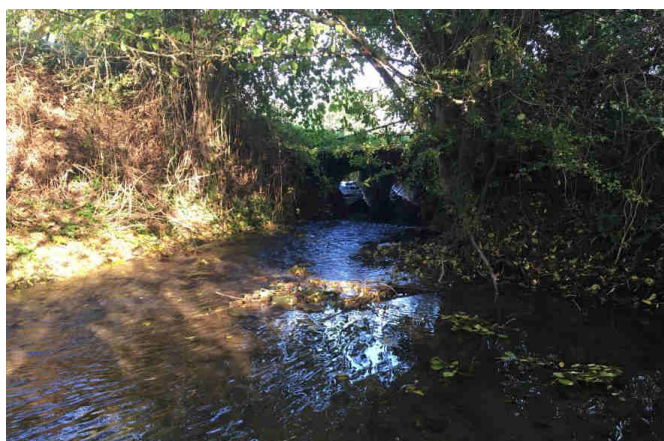


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



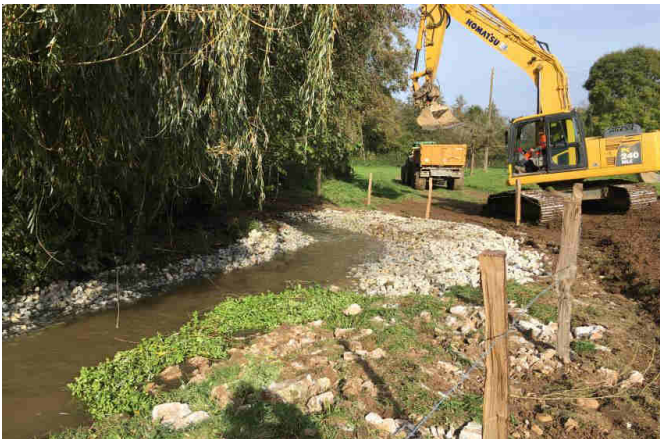
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

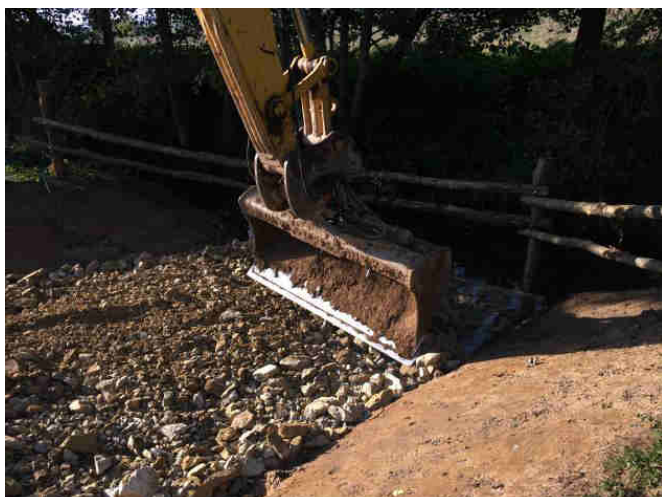
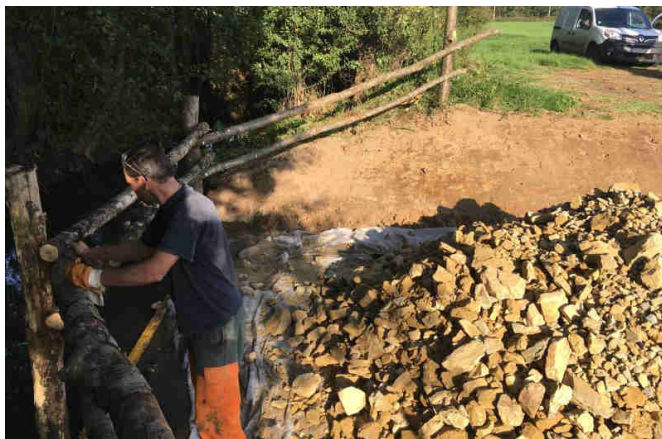


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

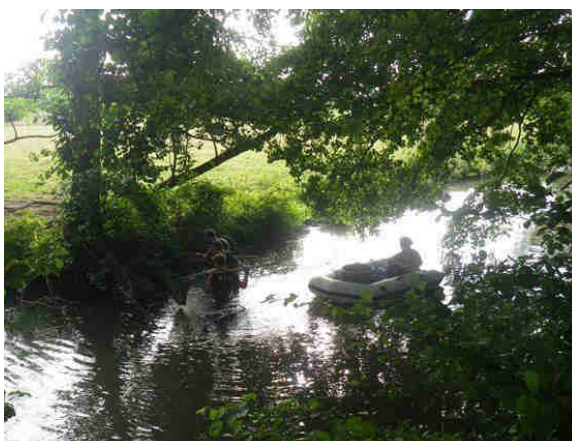


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

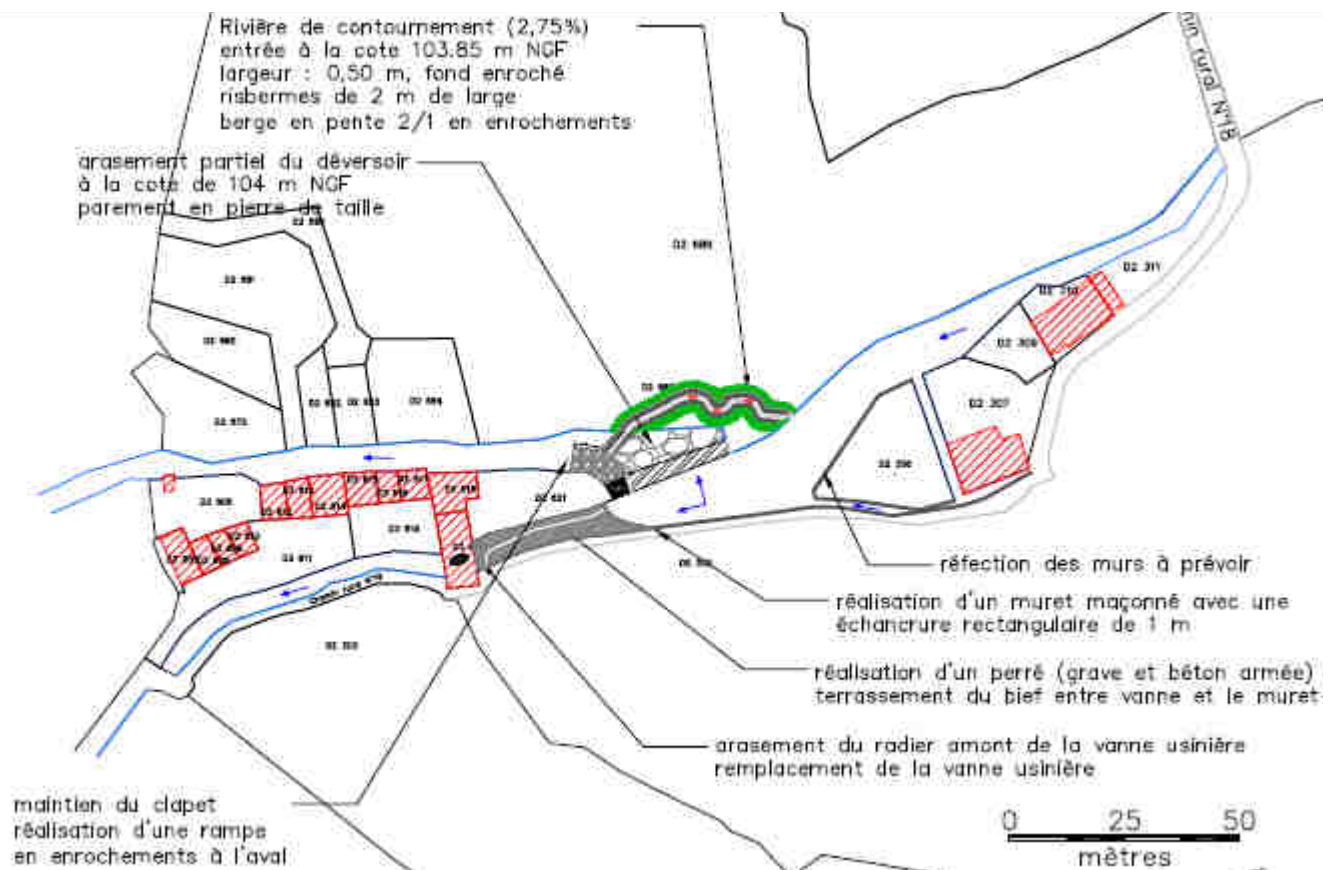
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

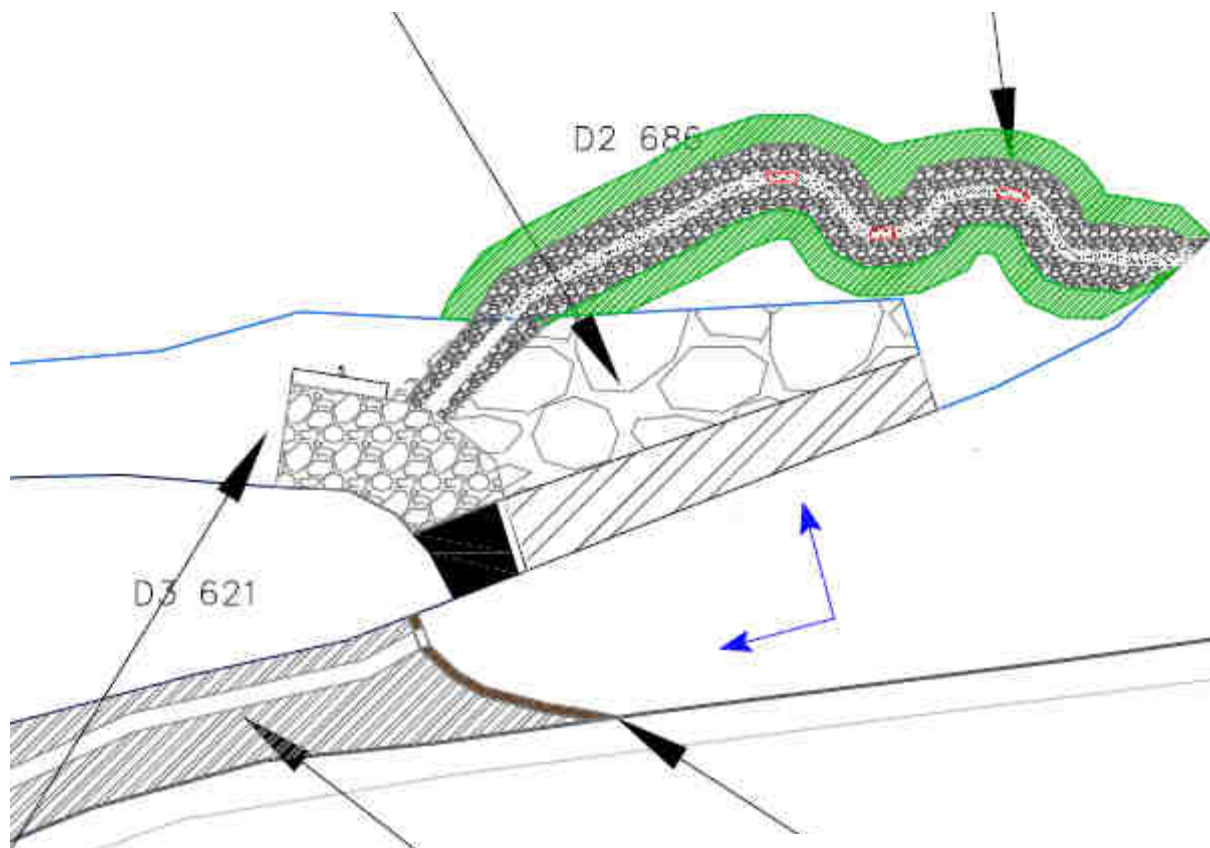
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

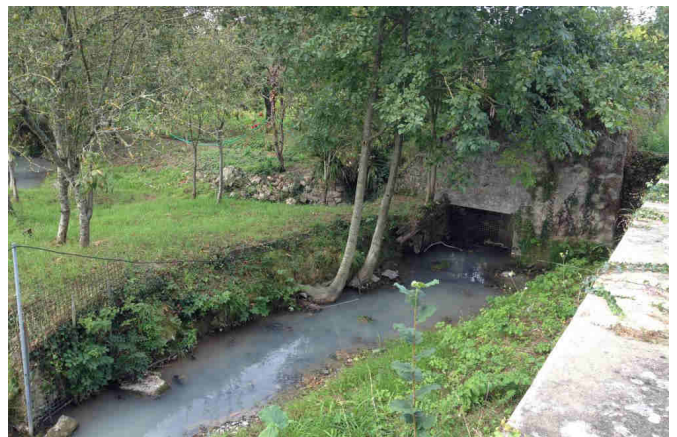
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

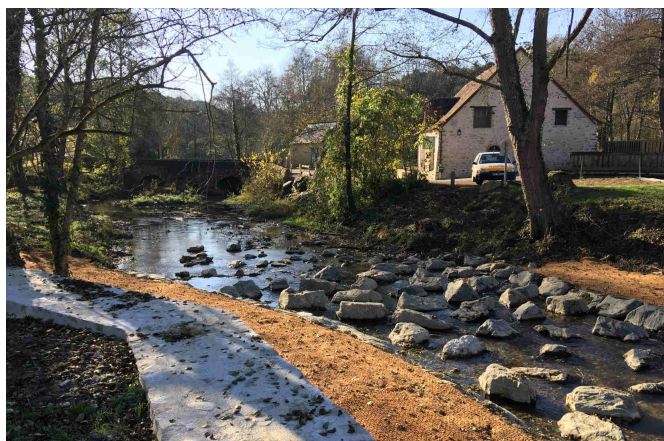
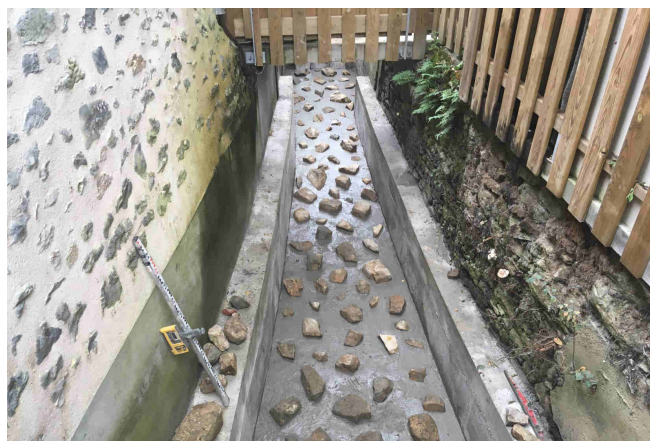
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

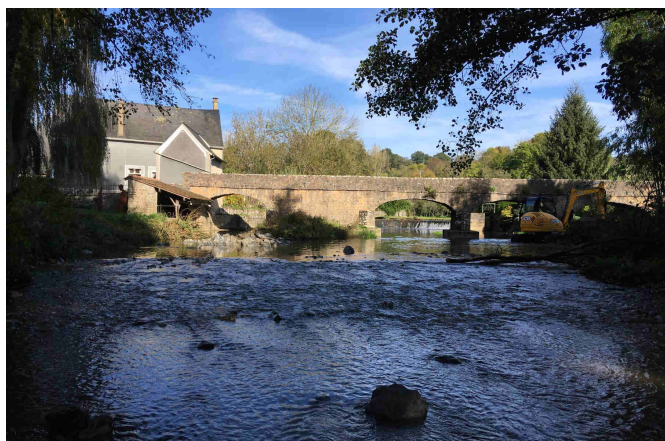
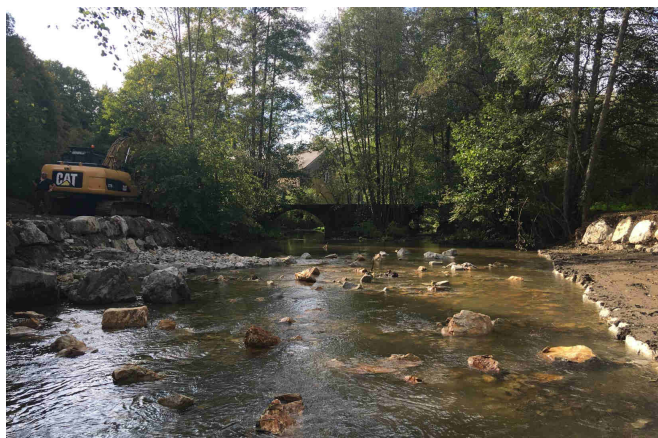


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

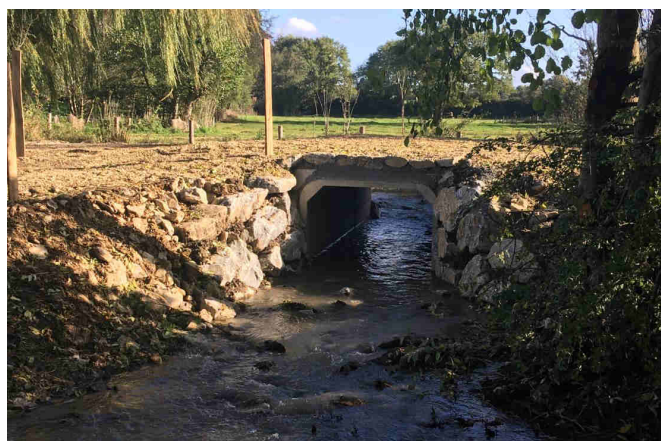
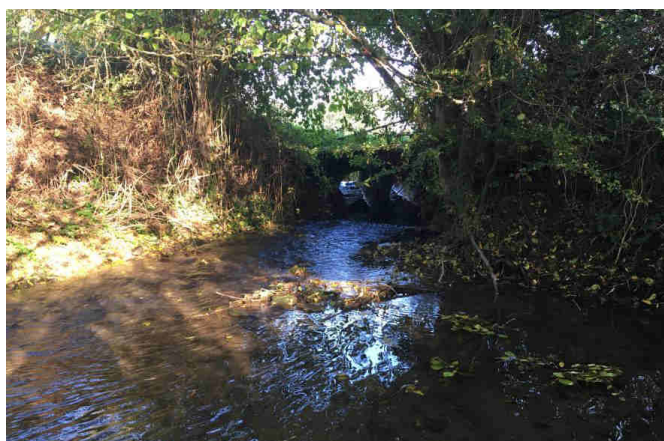


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



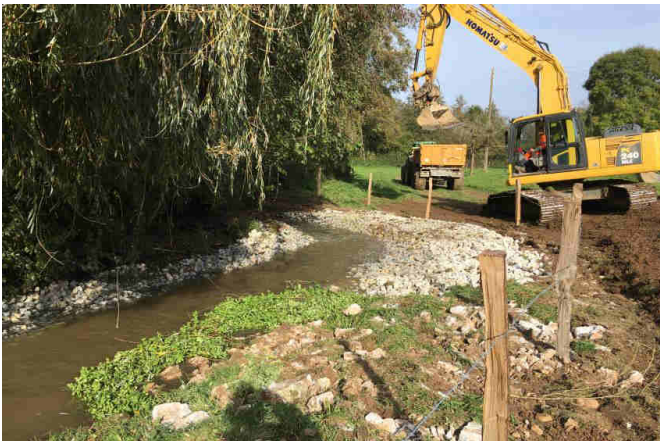
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

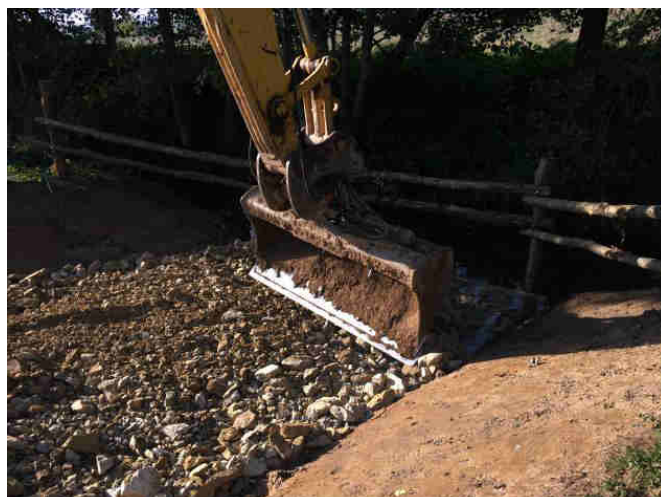
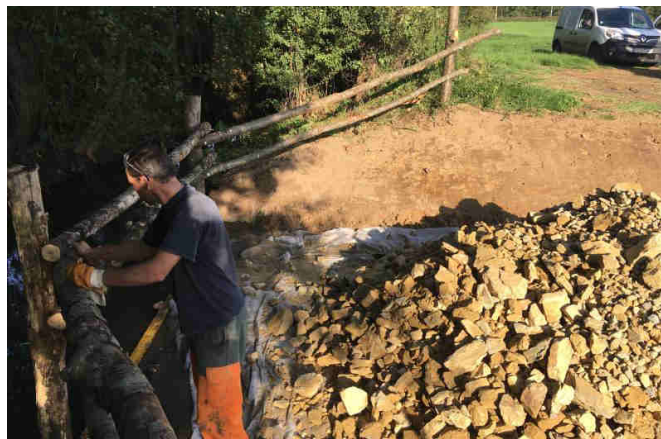


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

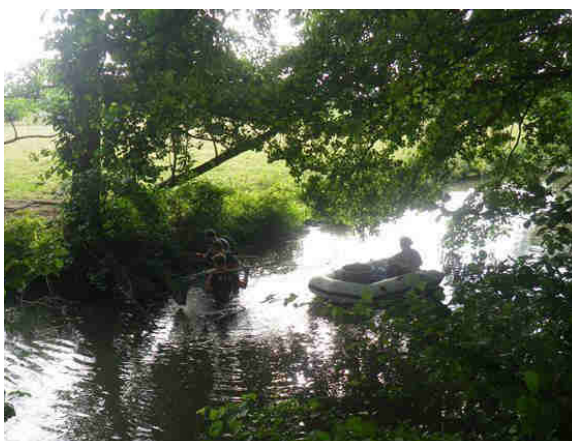


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

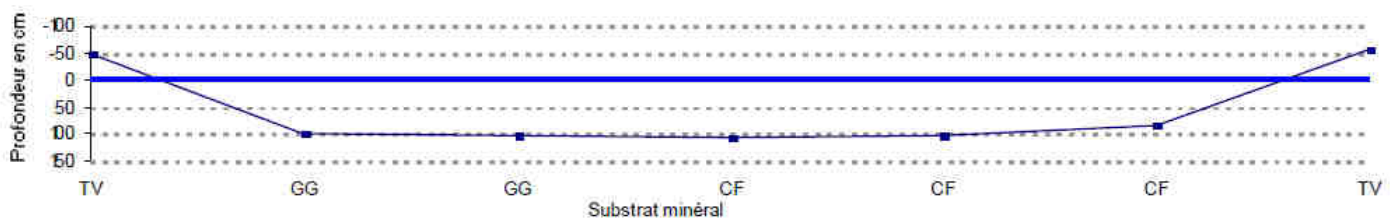
Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS



<i>Substrat additionnel - Points et type</i>					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

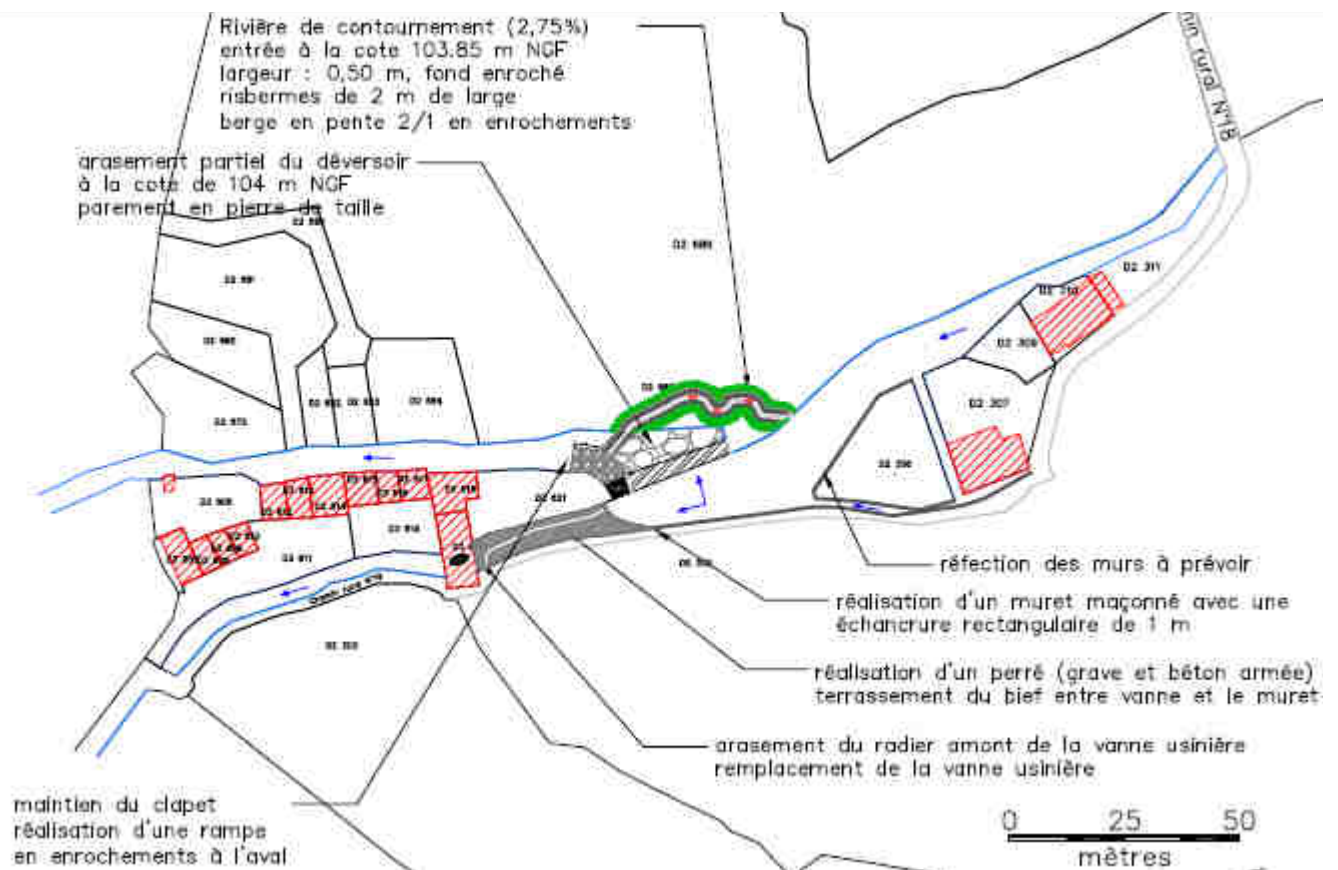
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

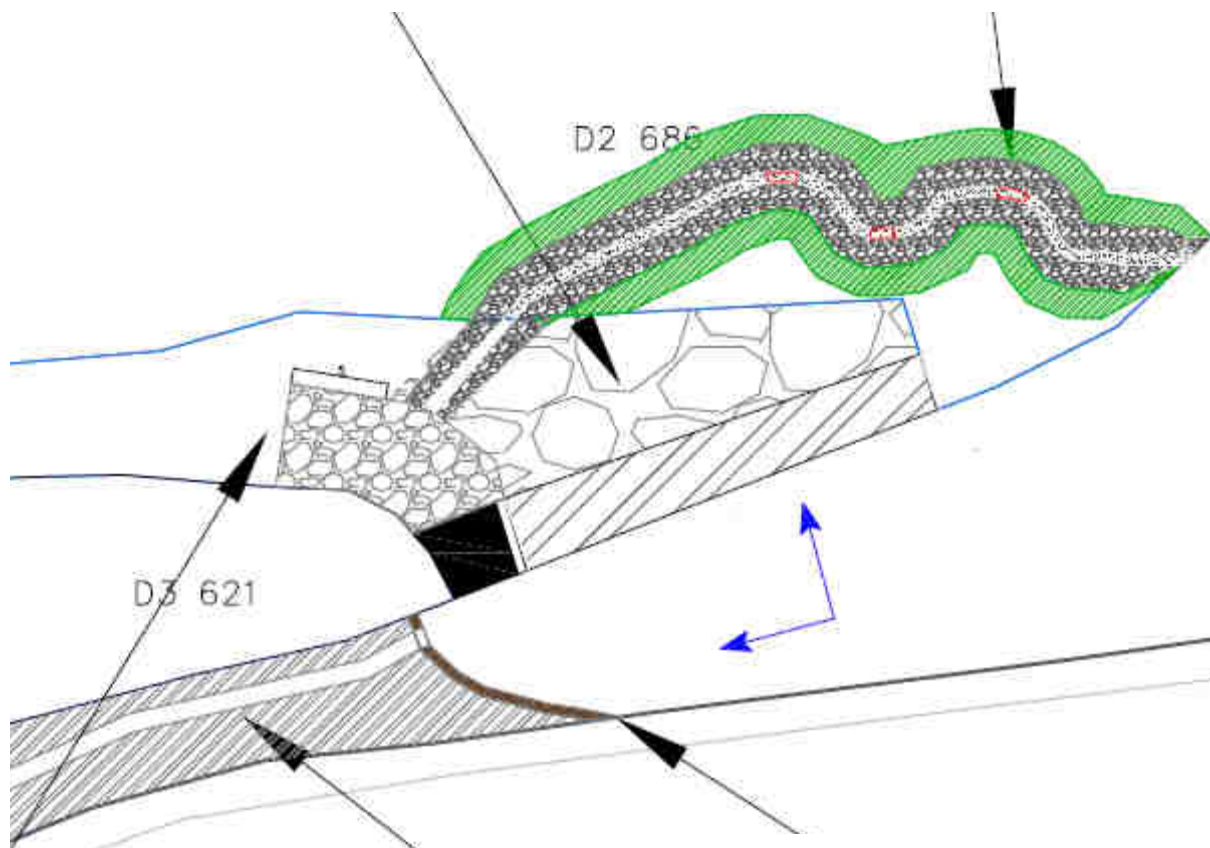
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

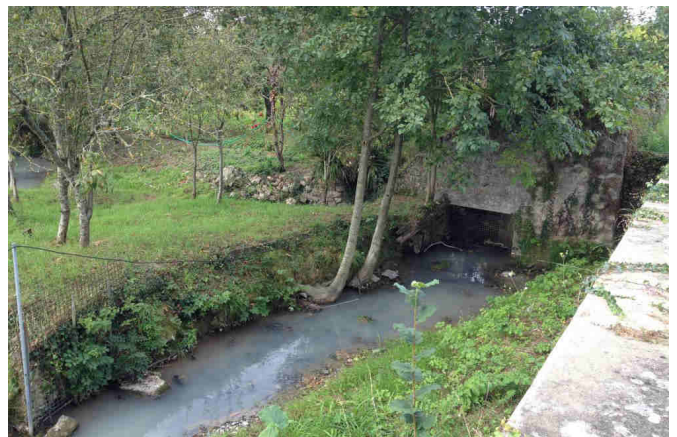
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

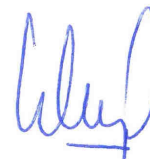
- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

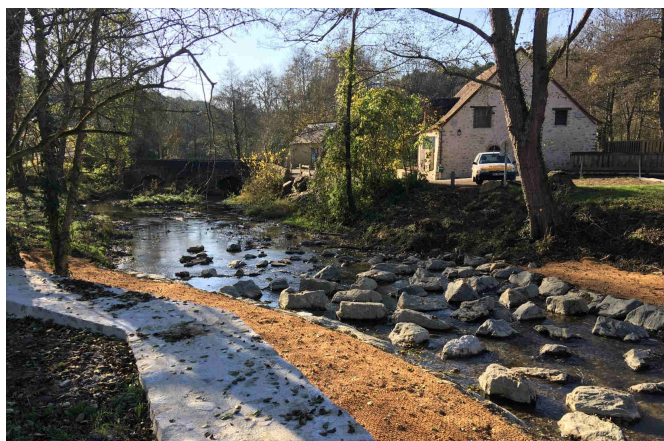
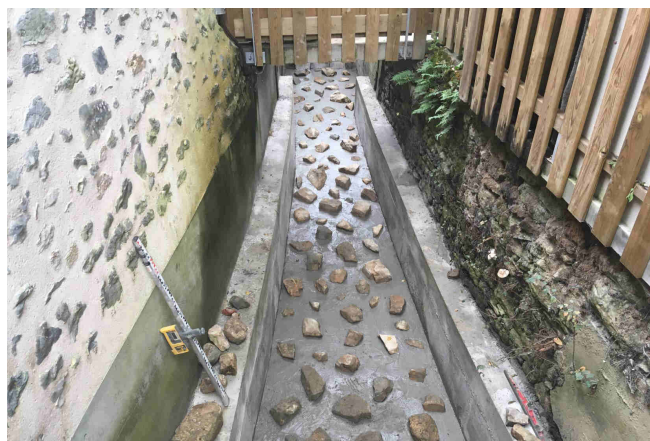
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

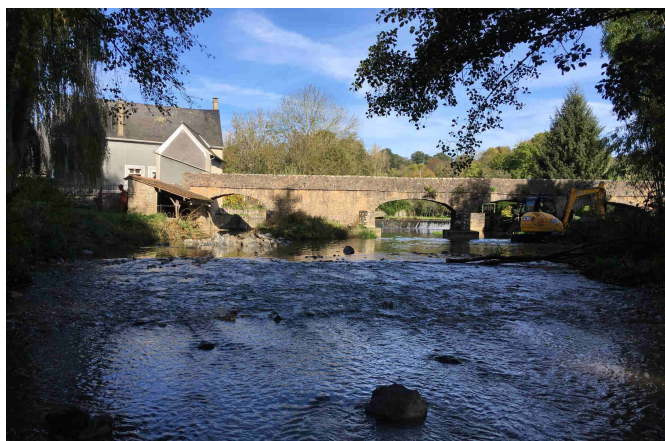
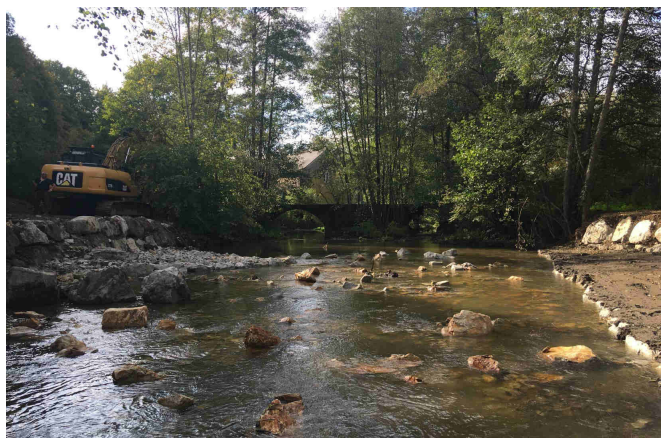


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

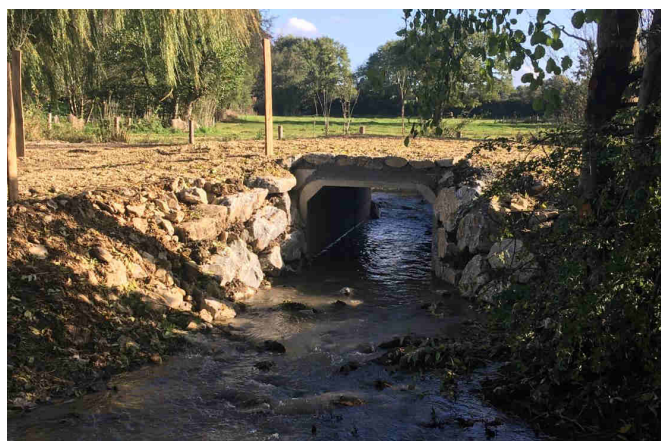
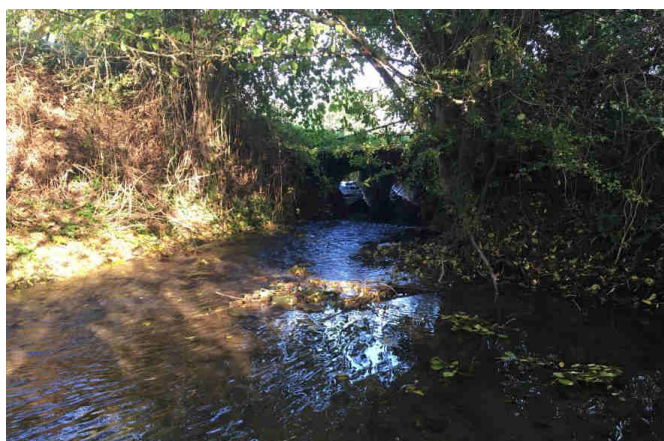


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



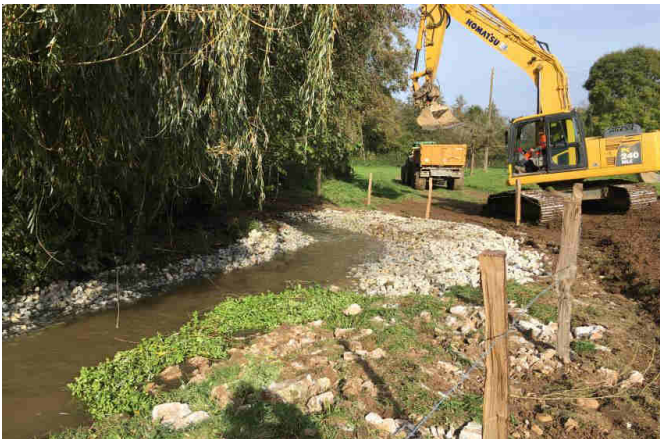
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

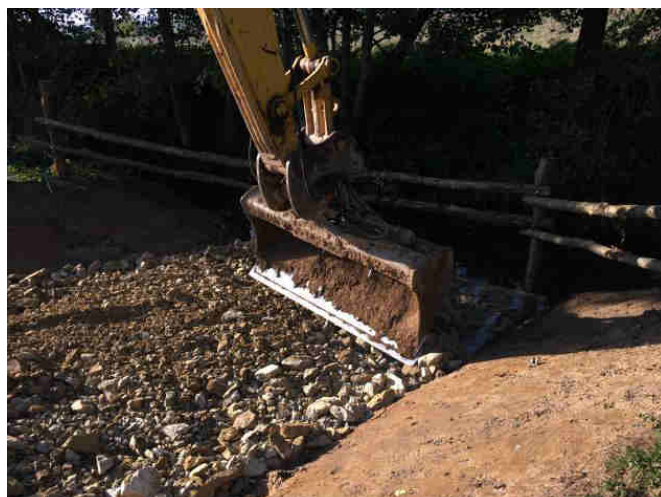


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

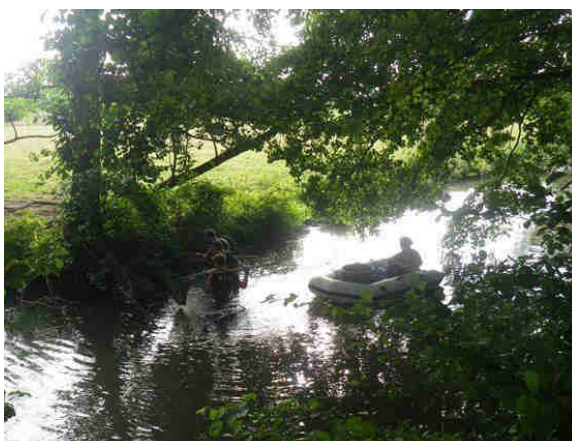


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

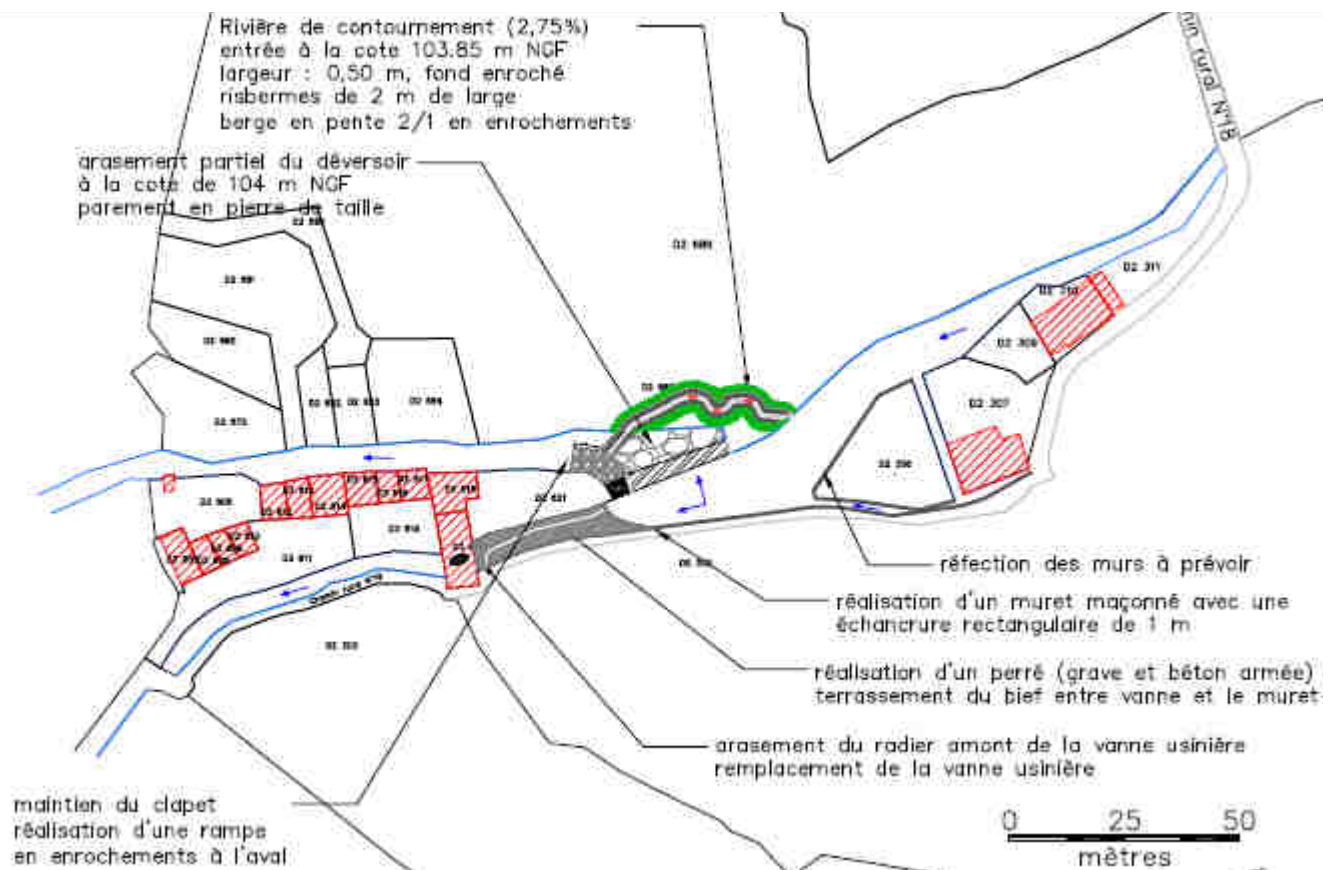
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

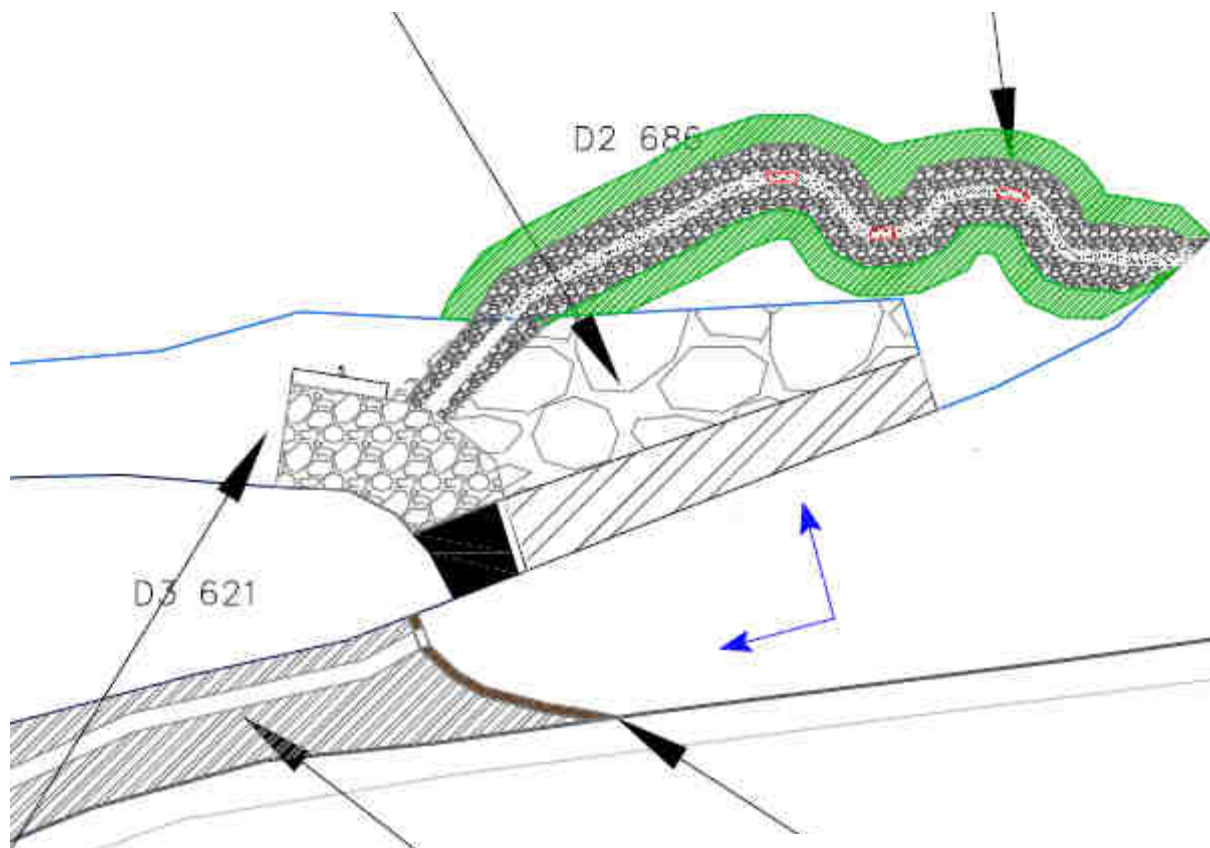
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

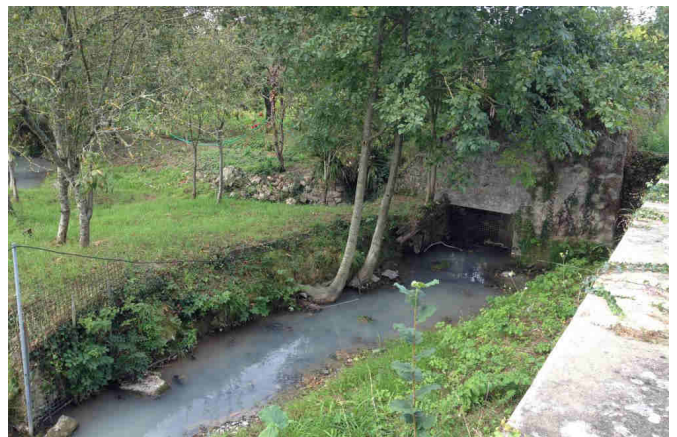
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

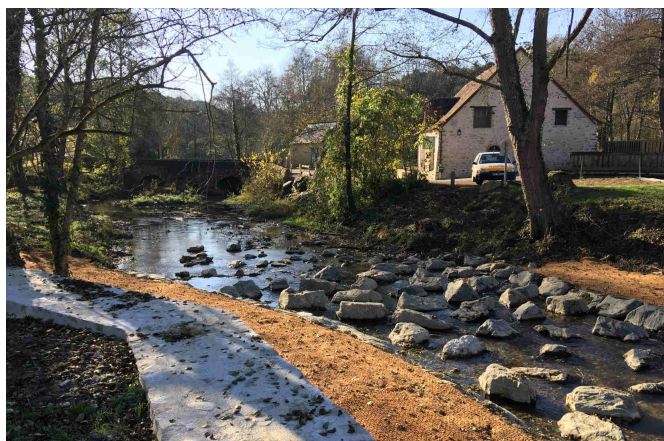
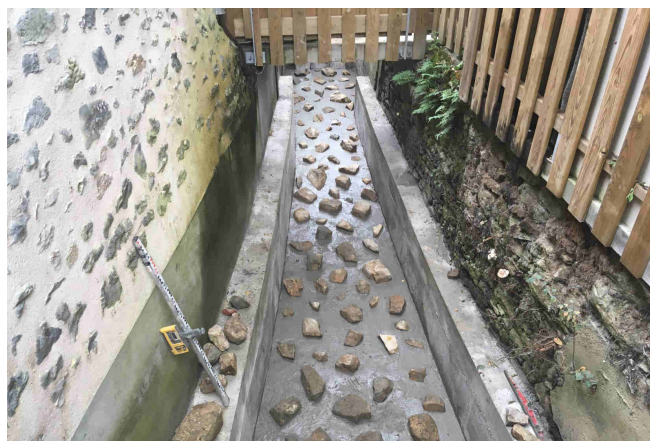
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

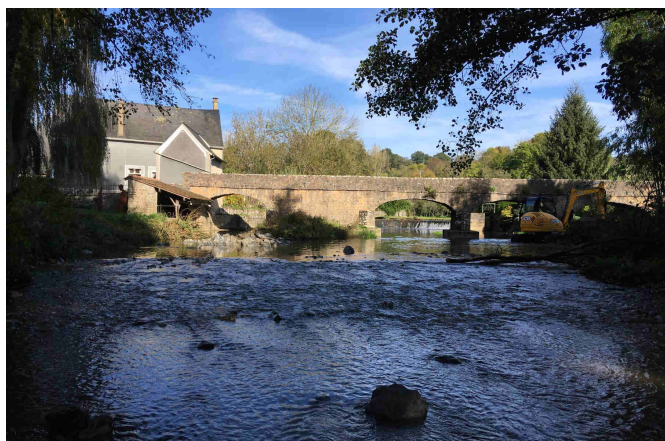
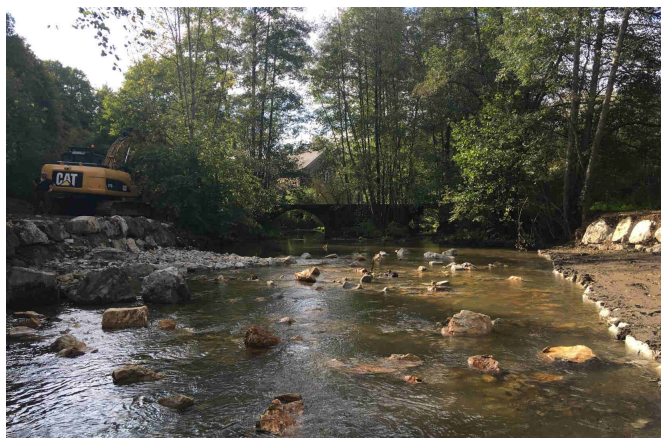


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

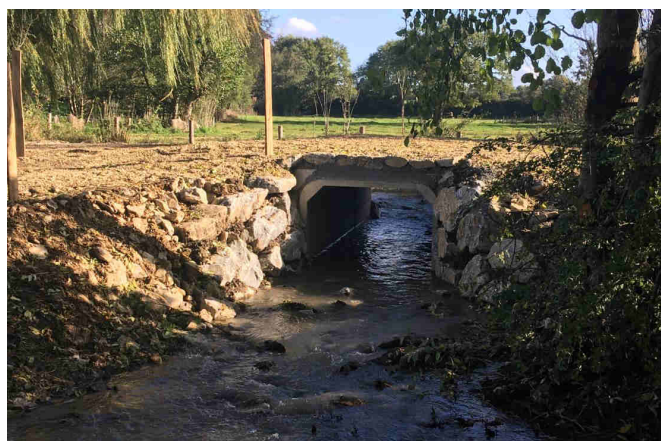
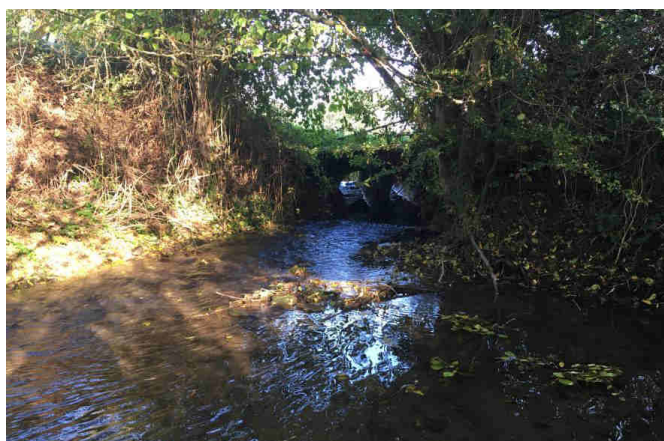


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



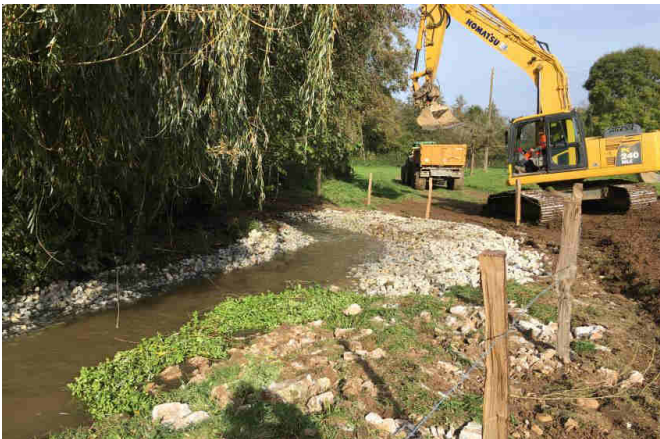
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

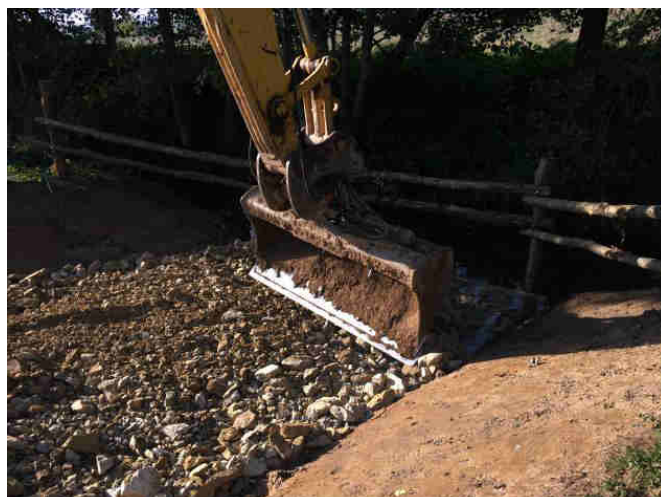
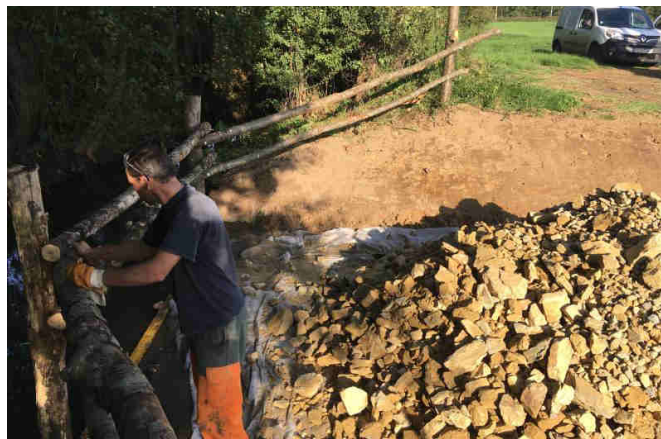


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

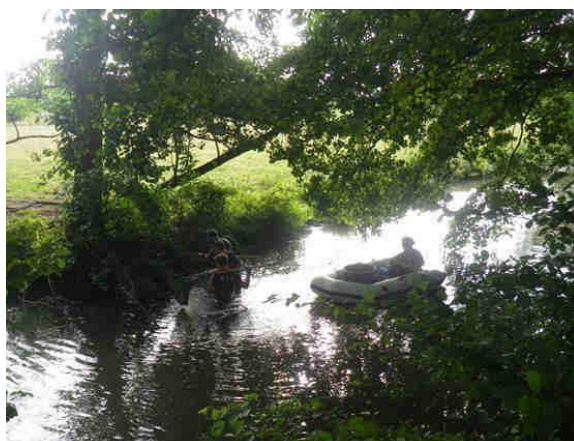


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS	CR	SB	VS	

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

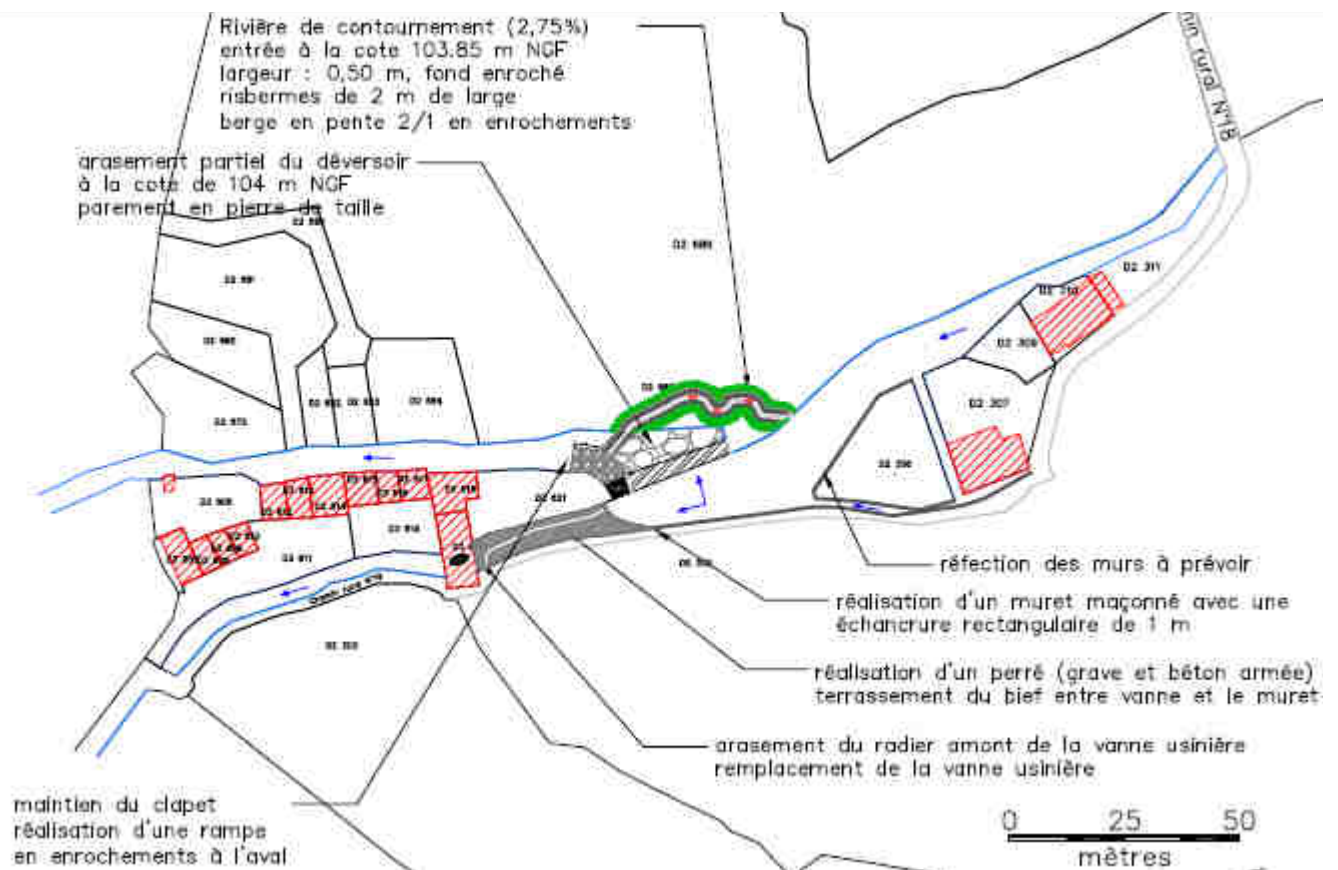
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

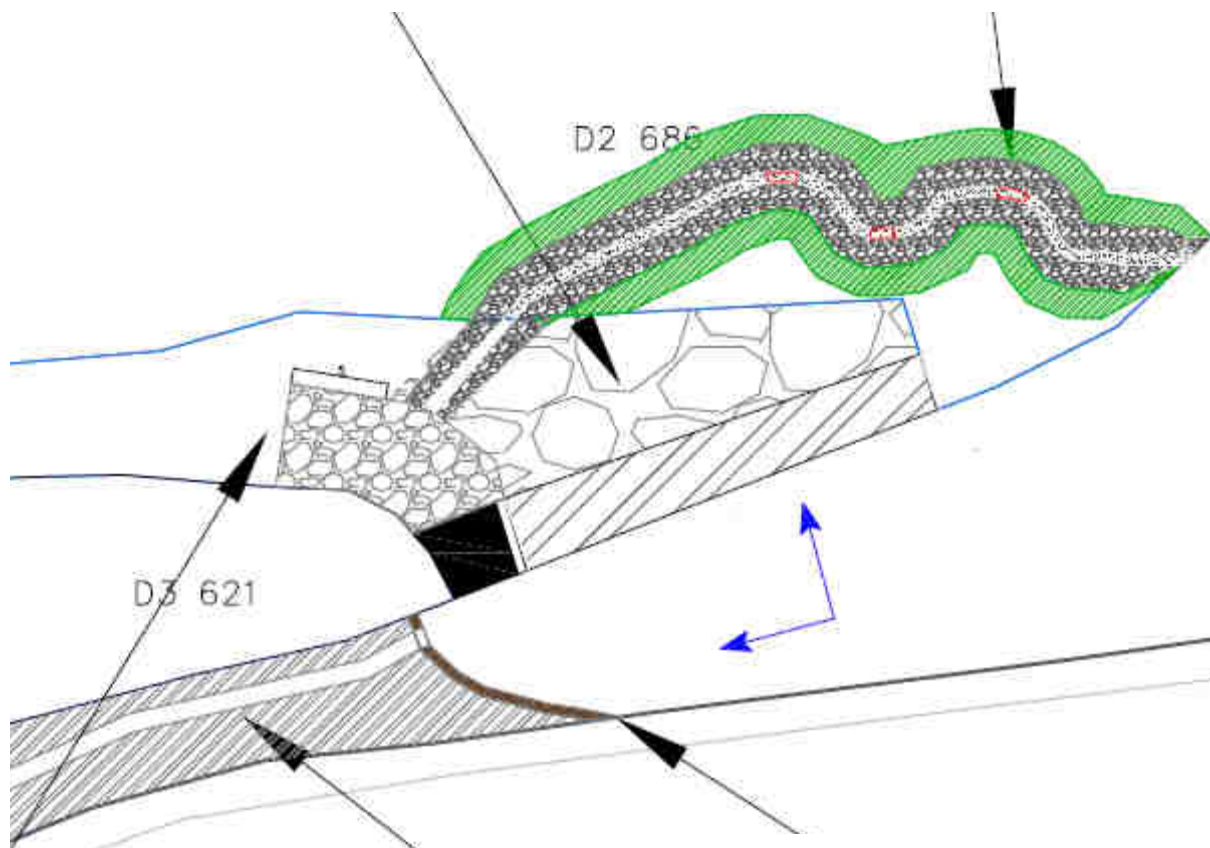
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

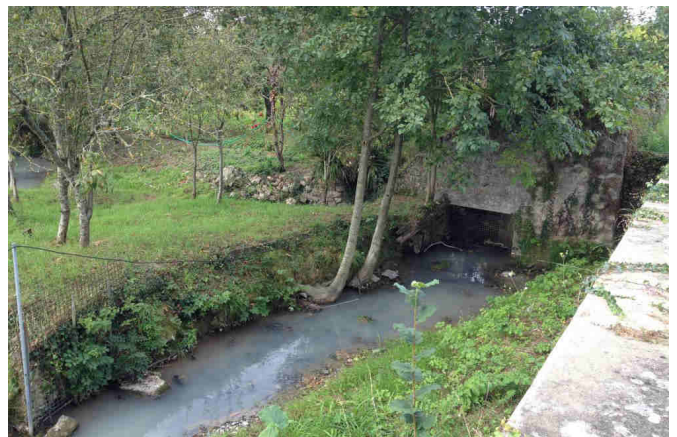
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

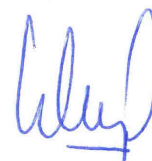
- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

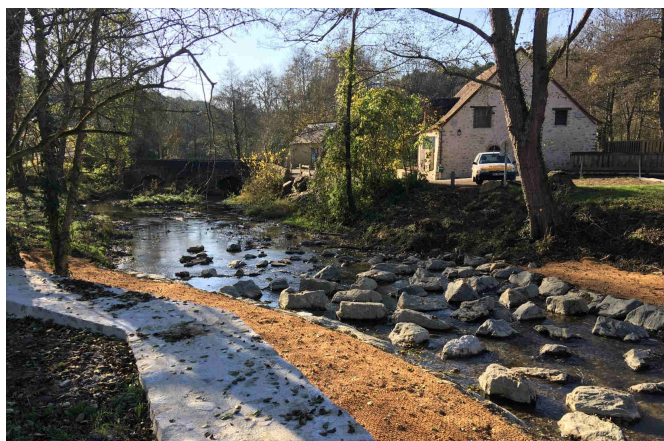
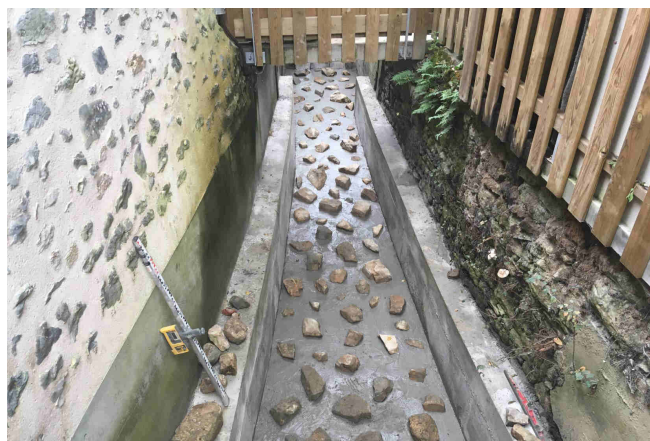
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

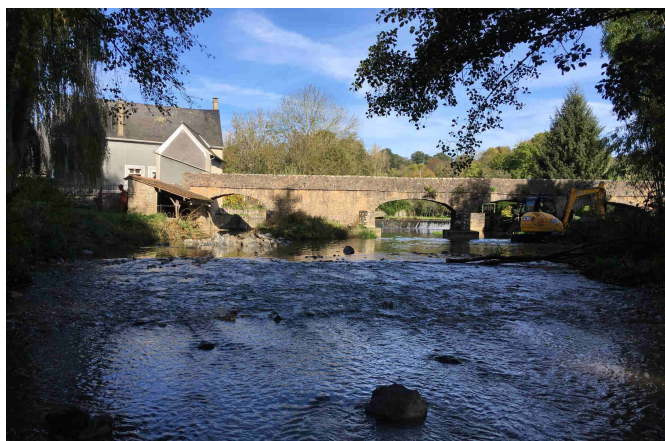
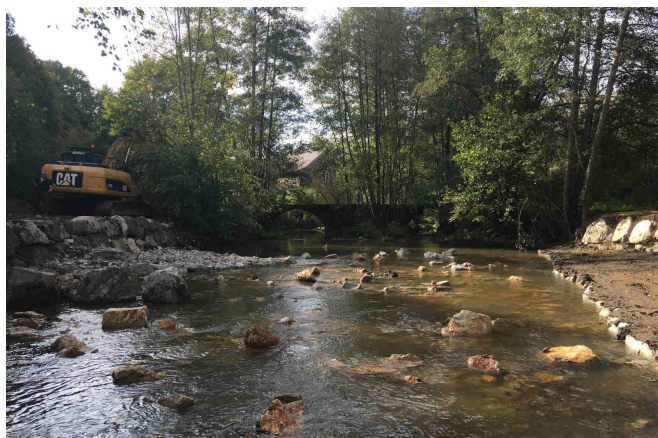


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

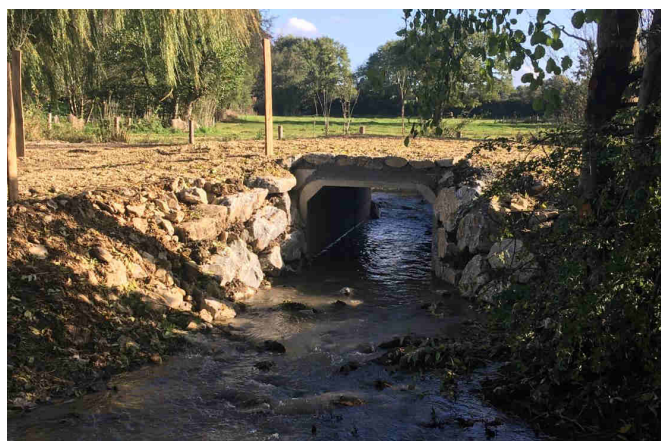
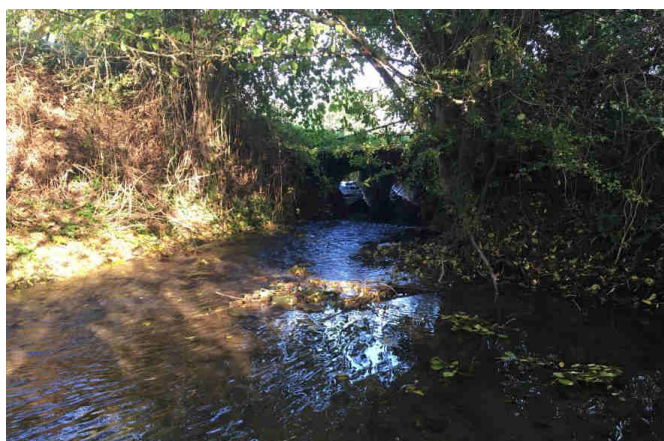


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



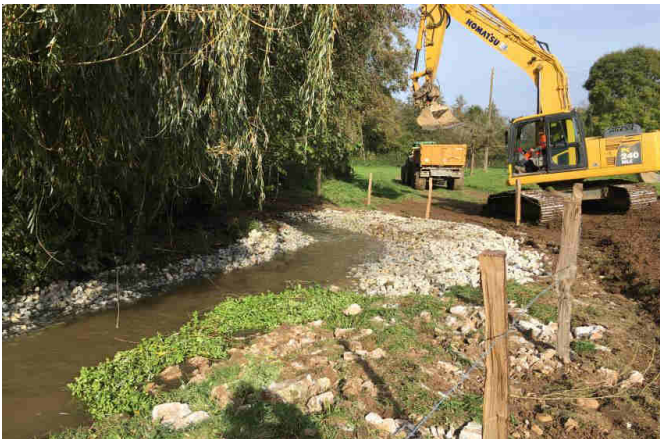
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

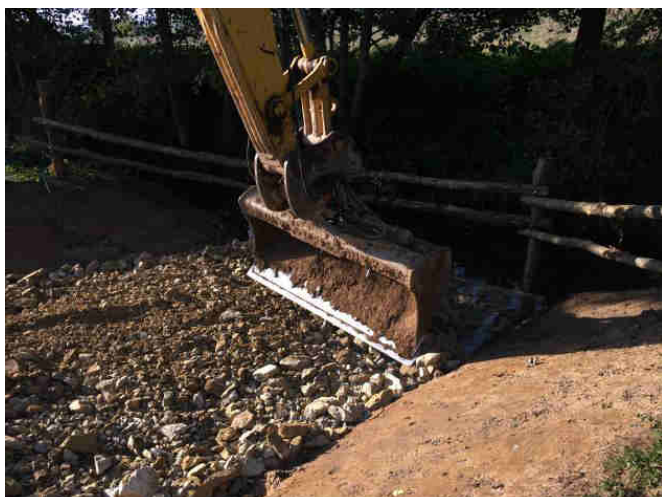
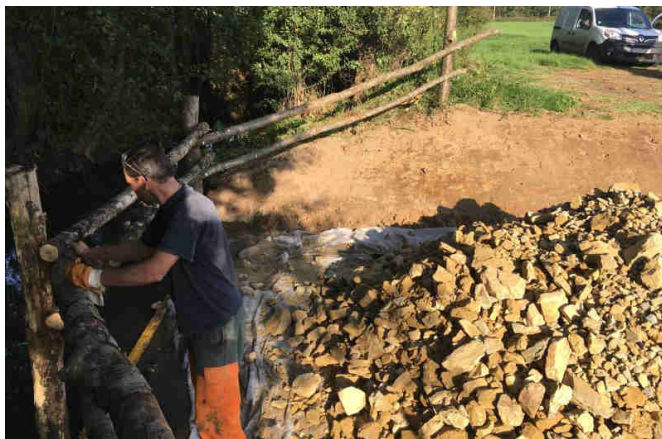


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

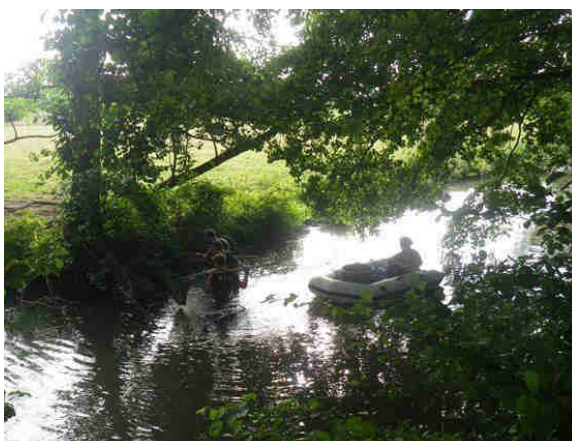


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m ²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			<i>Berge gauche</i>		<i>Berge droite</i>	
Lm (m)	9,4			<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>		<i>Cordon rivulaire et ripisylve</i>	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				<i>Berges</i>		<i>Berges</i>	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				<i>Habitats caractéristiques</i>		<i>Habitats caractéristiques</i>	
		CR	VS			CR	SB VS

Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

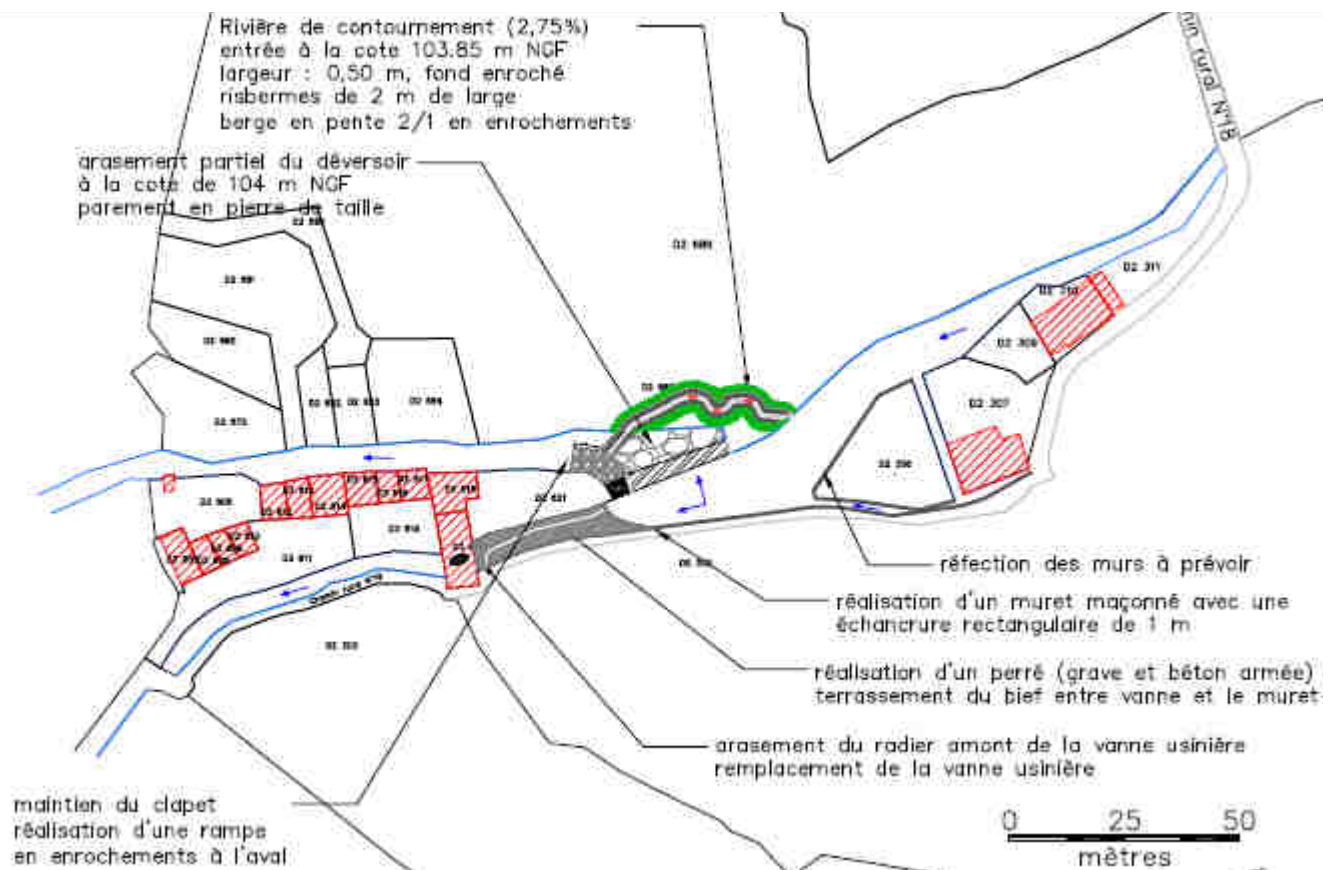
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

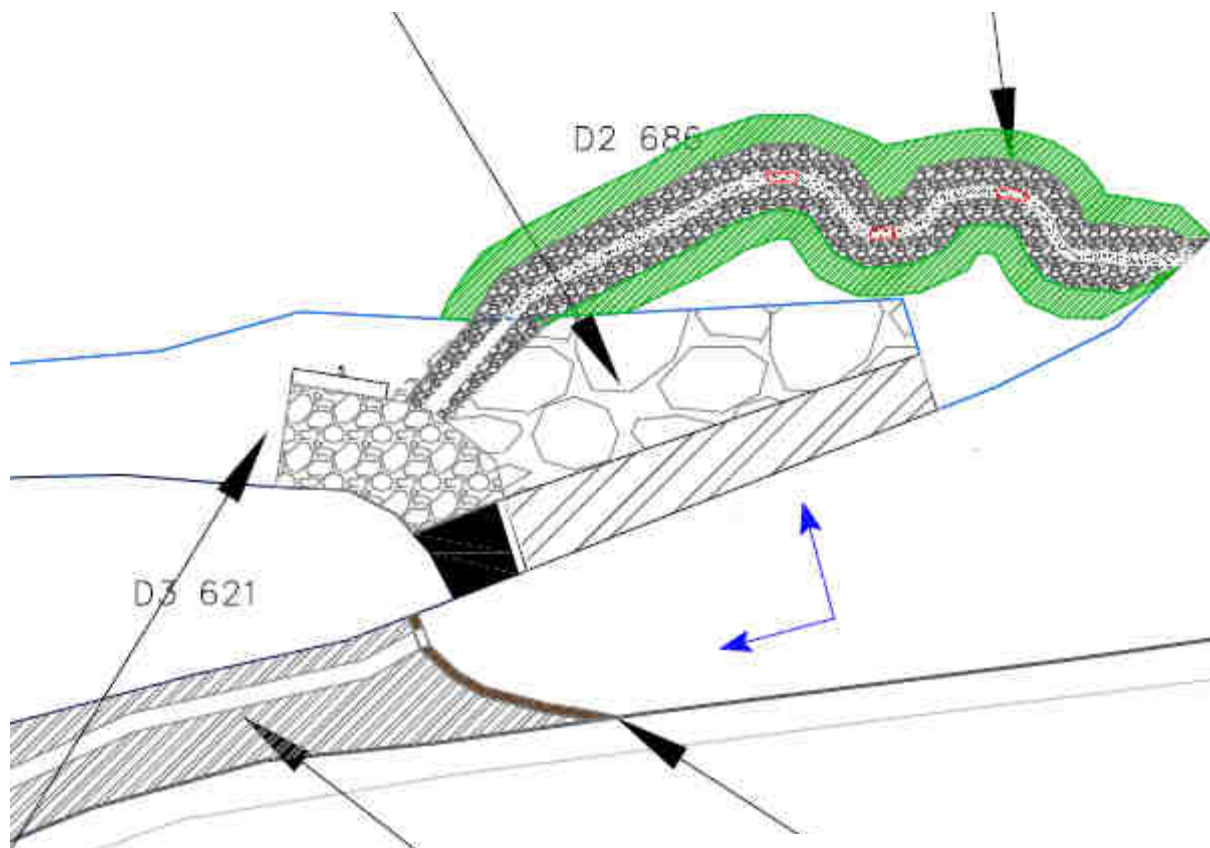
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

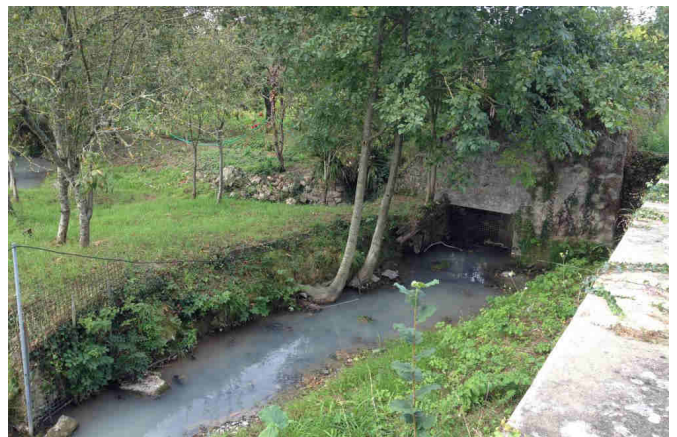
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m3	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m3	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m3	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m3	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL



COMPTE-RENDU
COFIL du CTMA de l'ERVE
du 7 mars 2018

Elus présents :

Nicolas RAGAIGNE - VAL DU MAINE (Ballée)
Georges MASSA - CHEMERE LE ROI
Gérard HUAULT - ST GEORGES SUR ERVE
Solange SCHLEGEL - BLANDOUET ST JEAN (St Jean sur Erve)
Antoine JOSSET - ST PIERRE SUR ERVE
Marie-Thérèse RIBOT - STE SUZANNE-ET-CHAMMES
Robert TROU - SAULGES
Robert MASSOT - TORCE VIVIERS EN CHARNIE
Michel DURAND - VAIGES
Jocelyne BEDOUET - VIMARCE
Yvon BUARD - VOUTRE

Partenaires présents :

Jean-Pierre ROCHE - DDT de la Mayenne - Service Police de l'eau
Bastien GREU - Fédération de pêche de la Mayenne
Agathe REMOND - SAGE Sarthe aval
David MADIOT - Communauté de communes des Coëvrons

Etaient également à la réunion :

Christian LAVOUE - Représentant Syndicat Erve et Treulon
Xavier SEIGNEURET - Technicien rivière SB Erve
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

Excusés :

Jean-Pierre AUBIN - ASSE LE BERENGER
Marcel DUCHEMIN - EVRON
Christine GESBERT - ST LEGER EN CHARNIE
Maud COURCELAUD - Agence de l'eau Loire Bretagne
Vincent HAUTOBOIS - Conseil Départemental de la Mayenne
Olivier LEROYER - AFB de la Mayenne

Mme La Présidente remercie les personnes présentes et explique qu'un Comité de pilotage (COFIL) doit être organisé pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du CTMA au cours de l'année et pour présenter les projets de travaux pour l'année suivante.

Xavier SEIGNEURET rappelle que l'enquête publique relative aux travaux prévus dans le cadre du CTMA s'est déroulée du 21 février au 25 mars 2017. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet. Et les aménagements prévus en sites classés ont été acceptés par autorisation ministérielle de décembre 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les travaux du CTMA a été signé par le Préfet de la Mayenne le 15 juin 2017. La signature du CTMA avec les financeurs s'est déroulée le 3 novembre 2017 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES.

BILAN 2017

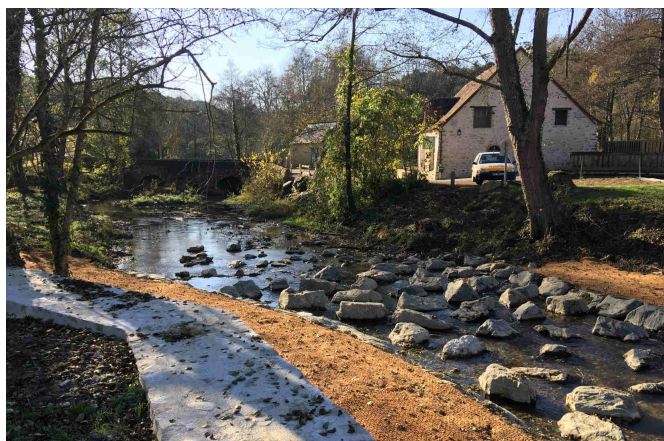
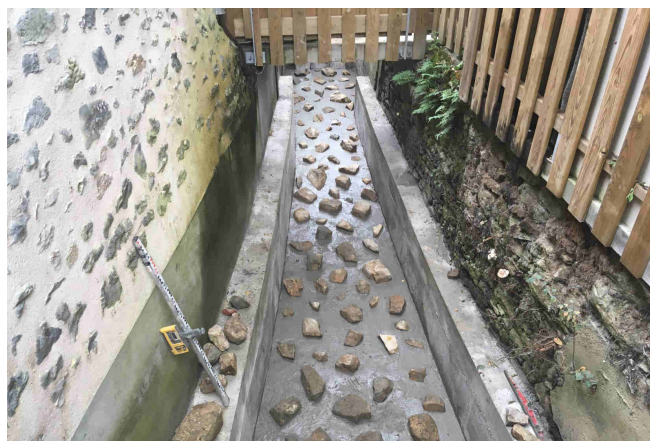
Xavier SEIGNEURET rappelle les travaux du CTMA prévus en 2017 :

- > Continuité écologique : 5 sites
- > Restauration de zones humides - annexes
- > Restauration de ruisseau
- > Lutte contre le piétinement
- > Entretien - Embâcles - Plantes invasives
- > Suivi indicateurs biologiques : 2 sites

> Continuité écologique

Moulin de la Rochebrault à ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE EN CHARNIE

- Démantèlement du clapet et du déversoir + échancrure dans seuil du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Reprise du bief du moulin : fondation et semelle béton
- Nettoyage, piquetage et rejointoiement des murs maçonnés + parement sur les parties béton
- Mise en place d'une prise d'eau Incendie

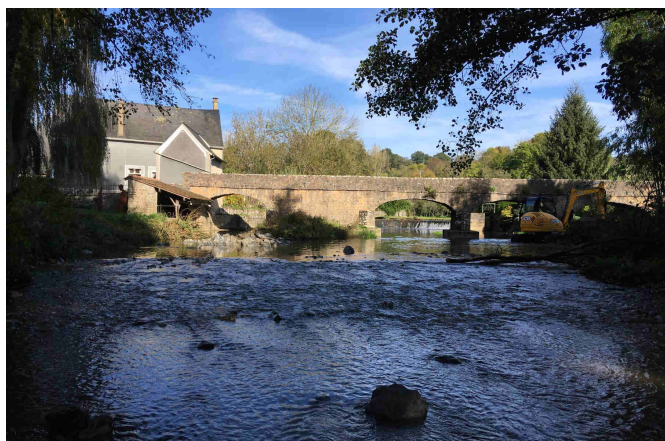
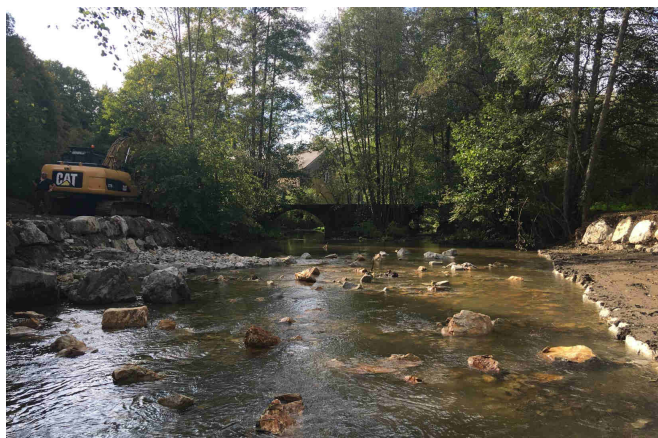


Les travaux sont conformes pour la DDT 53 et la DREAL.

Jean-Pierre ROCHE de la DDT 53 indique que c'est un aménagement réussi et très intéressant.

Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Démantèlement clapet, passerelle, déversoir et culées
- Création de banquettes pour diversification du lit



Reprise à prévoir pour 2018 : Avis DREAL

- Suppression des enrochements en berge
- Géotextile + ensemencement
- Coût : environ 3 800 € HT



Clapet de la Logette à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + dérasement radiers
- Diversification du lit

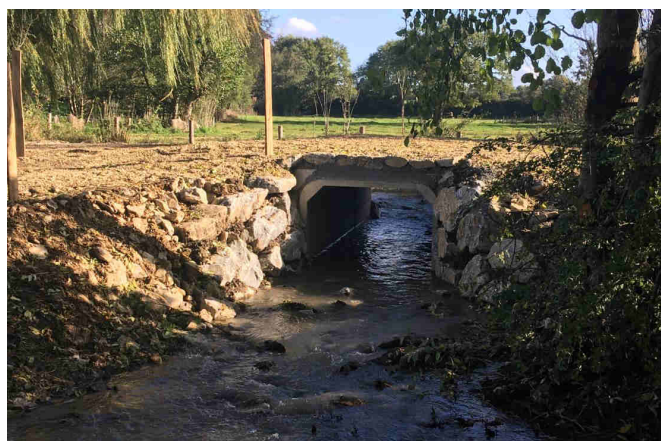
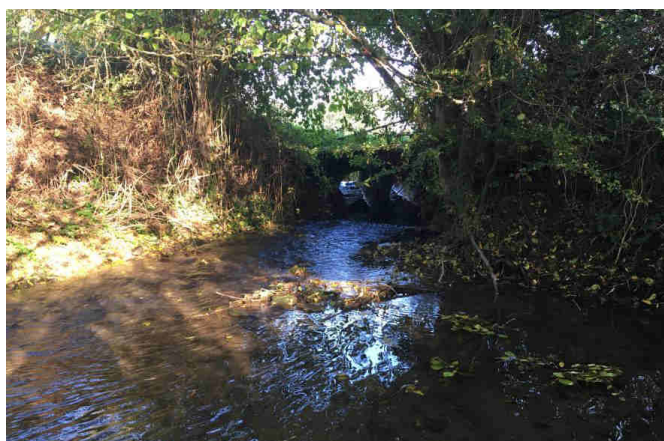


Moulin des Lièvres (= Château-Gaillard) à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Démantèlement clapet + déversoir + radier + culée centrale



Aménagement d'ouvrage : buses : Pont de la Houberdière à TORCE VIVIERS EN CHARNIE



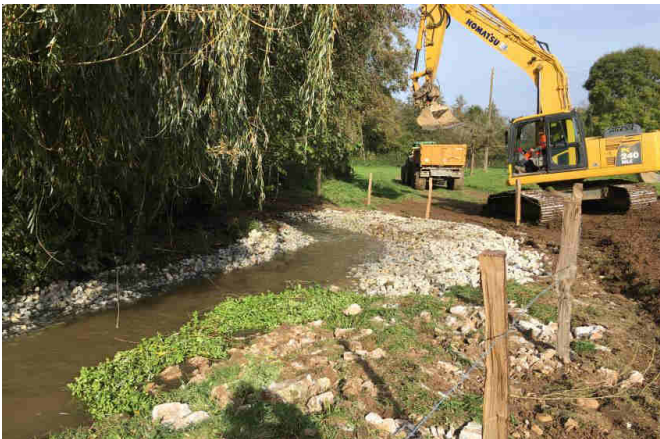
> Restauration de zone humide : annexe

Restauration de la zone humide d'ASSE LE BERENGER suite à acquisition

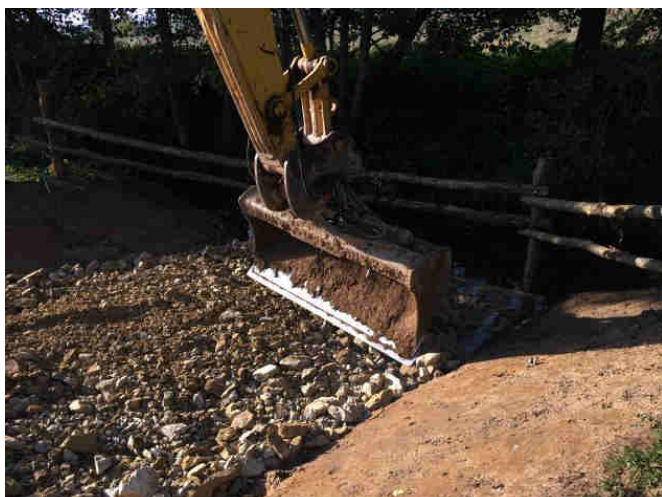


> Renaturation – lutte contre le piétinement

Restauration du ruisseau de l'Ambriers

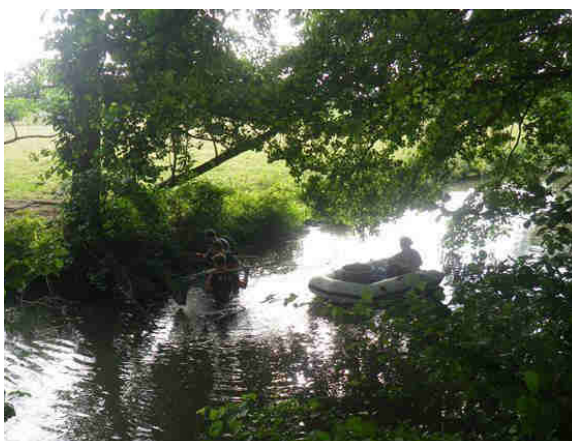


Mise en place d'abreuvoirs et passerelle



> Suivi des indicateurs biologiques

Amont du Moulin de la Motte : suivi initial



Espèce		Effectif total	CPUE ind/h/an.	%
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces	11	134	206.2
------------------	----	-----	-------

- IPR = 26,210 > médiocre
- Peu de densité de poissons (gougeon, vairon, loche, ...)
- Présence d'espèces invasives
- Absence anguilles, vandoises, ...

Amont du Clapet de la Logette : suivi initial



surface prospectée (m²) 351.00

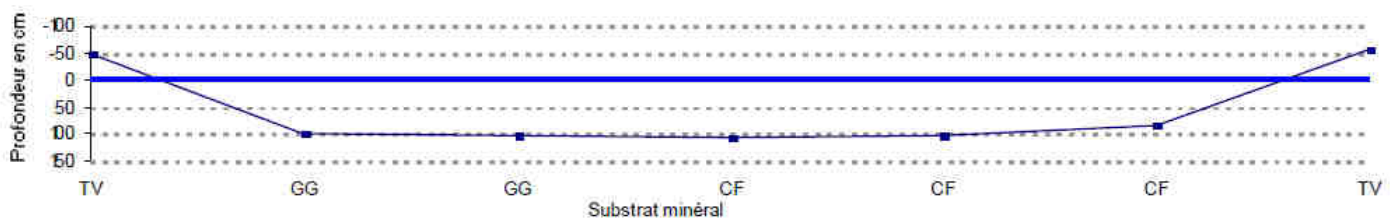
Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0
Nombre d'espèces		5	81	17	100	28.5	

- IPR = 50,840 > très mauvais
- Aucune espèce du référentiel
- Présence d'espèces invasives

Protocole CARHYCE sur les 2 sites

> Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau

Transect N°	2	Début de transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Mouille	affiné	Chenal lentique
LPB (m)	9,85			Berge gauche		Berge droite	
Lm (m)	9,4			Cordon rivulaire et ripisylve		Cordon rivulaire et ripisylve	
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-55	Type	Naturelle	Type	Naturelle
		P_Max (cm)	107	Épaisseur	< 5 m	Épaisseur	< 5 m
		P_Moy (cm)	55,71	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				Berges		Berges	
				Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				Habitats caractéristiques		Habitats caractéristiques	
		CR	VS			CR	SB VS



Substrat additionnel - Points et type					
2	3	4	5	6	
PD	PD	PD	DL	PD	

> Entretien – embâcles – Plantes envahissantes

Travaux par Equipe insertion Vert Avenir (3C) : 37 demi-journées

- Embâcles
- Plantes envahissantes
- Entretien sélectif sur le ruisseau de la Bonde

Travaux par SNTP SALMON :

- Embâcles

> Bilan financier CTMA 2017

Opération	Coût estimé HT	Coût réel HT
Aménagement de 5 ouvrages hydrauliques	155 000 €	101 243 €
- Moulin de la Rochebrault - ST PIERRE SUR ERVE / THORIGNE	60 498 €	52 565 €
- Moulin de Hardray - ST PIERRE SUR ERVE	31 555 €	20 318 €
- Clapet de la Logette - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	10 894 €	9 350 €
- Moulin des Lièvres - STE SUZANNE-ET-CHAMMES	13 755 €	5 850 €
- Pont de la Houlberdière - TORCE VIVIERS EN CHARNIE		13 160 €
Zone humide	20 830 €	16 360 €
Renaturation - Lutte contre le piétinement	76 600 €	52 070 €
Suivi des indicateurs	6 250 €	6 150 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	20 600 €	27 376 €
TOTAL		203 199 €

Agathe REMOND, animatrice du SAGE Sarthe aval, indique que ce contrat correspond bien au futur SAGE qui devrait être adopté en 2019.

Jean-Pierre ROCHE, Service Police de l'eau de la DDT 53, ajoute que le Syndicat est très actif pour la continuité avec des aménagements réussis. Chaque cas est particulier au vue des usages spécifiques à chaque site. Il met en avant le gros travail de concertation avec les riverains et les partenaires.

PROJET 2018

Xavier SEIGNEURET présente les travaux du CTMA prévus en 2018 :

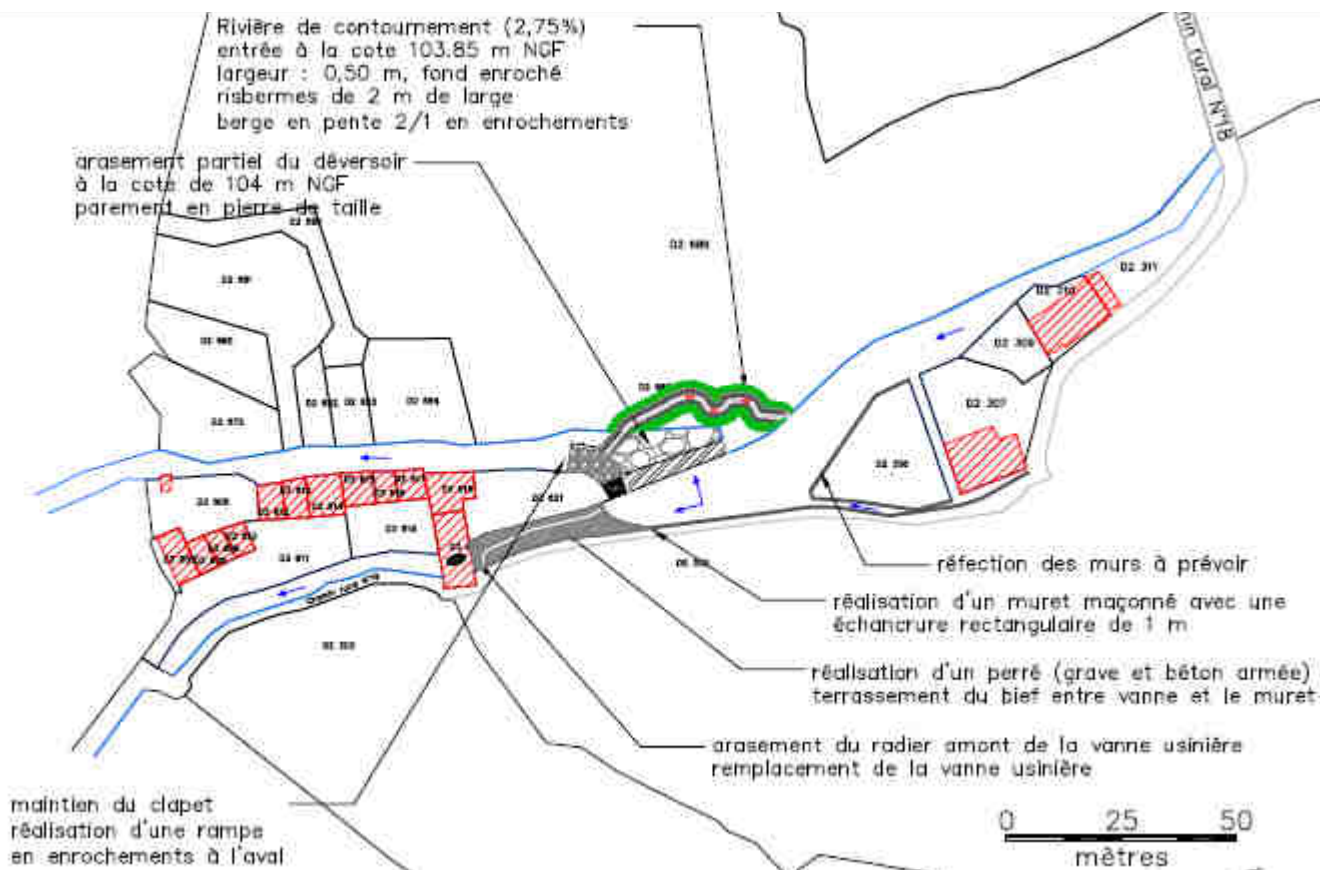
- > Continuité écologique : 2 sites
 - ↪ Aménagement du Moulin de la Mécanique (rivière de contournement)
 - ↪ Aménagement du bourg de Voutré
- > Etude PRO sur 3 ouvrages + 1 plan d'eau
 - ↪ Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST JEAN
 - ↪ Moulin de Launay à ASSE LE BERENGER
 - ↪ Moulin de Grattesac à VOUTRE
 - ↪ Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- > Renaturation du ruisseau du Pont d'Orval
- > Suivi indicateurs biologiques : 3 sites

> Continuité écologique

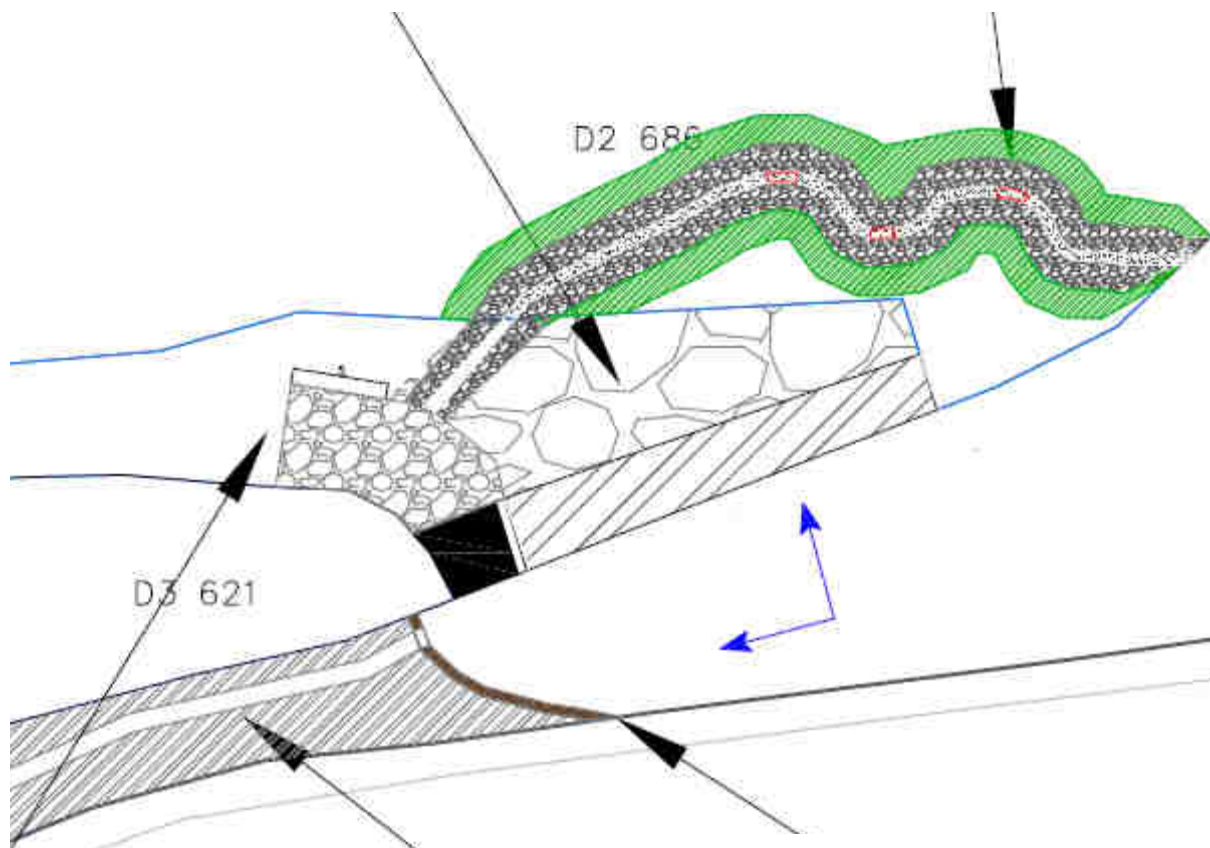
Xavier SEIGNEURET présente les sites concernés par des aménagements pour 2018, sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires/locataires.

Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES :

- sous réserve de l'acquisition du terrain en rive droite par la commune de STE SUZANNE-ET-CHAMMES



Plan global de l'aménagement



Plan rivière de contournement

OH29 - Moulin de la Mécanique

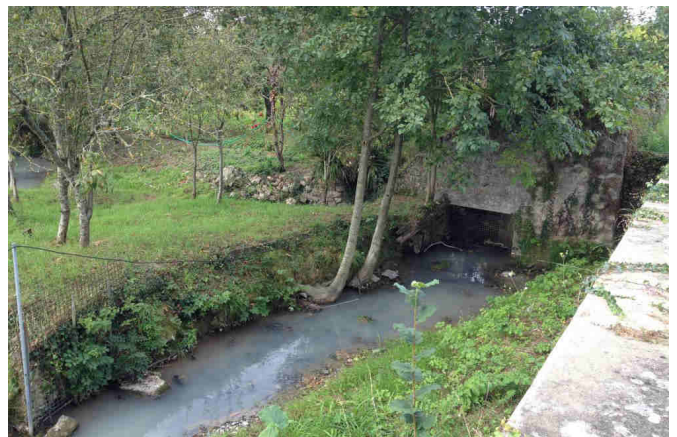
arasement du radier amont du moulin, arasement partiel du déversoir et réalisation d'une rivière de contournement

N°	OUVRAGES	Quantité	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Montant partiel en € H.T.
100	TRAVAUX DE PREPARATION				10 000 €
	Installation et repli de chantier - implantation, piquetage - études EXE	1	forfait	10 000 €	10 000 €
200	CLAPET ET DEVERSOIR				22 550 €
	arasement partiel du déversoir + reprise	1	forfait	6 000 €	6 000 €
	parement en pierre de taille	97	m ²	150 €	14 550 €
	équipement d'une bague au niveau du clapet + échelle limnimétrique	1	forfait	2 000 €	2 000 €
300	MURET MACONNE ET PASSE USINIERE				14 100 €
	réalisation d'un muret maçonné (moellons)	14	ml	400 €	5 600 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	arasement du radier amont de la vanne	1	forfait	3 000 €	3 000 €
	démantèlement de la vanne existante	1	forfait	750 €	750 €
	nouvelle vanne à crémaillère + cadre métal	1	forfait	2 000 €	2 000 €
	terrassement du bief en amont de la vanne	1	forfait	2 000 €	2 000 €
400	PERRE DANS LE BIEF				23 450 €
	curage des vases et évacuation	175	m ³	10 €	1 750 €
	géotextile synthétique	175	m ²	8 €	1 400 €
	grève compactée	70	m ³	90 €	6 300 €
	béton armée	28	m ³	500 €	14 000 €
500	RIVIERE DE CONTOURNEMENT				31 070 €
	débital avec évacuation	900	m ³	15 €	13 500 €
	enrochements pour le lit de la rivière	374	tonne	25 €	9 350 €
	enrochements pour les épis	48	tonne	25 €	1 200 €
	ancrage sur les berges amont	32	tonne	25 €	800 €
	géotextile synthétique	440	m ²	8 €	3 520 €
	ensemencement des berges retravaillées	630	m ²	2 €	1 260 €
	géotextile biodégradable	180	m ²	8 €	1 440 €
600	SEUIL EN ENROCHEMENTS A L'AVAL DU CLAPET				2 470 €
	géotextile synthétique	65	m ²	8 €	520 €
	enrochements pour le lit de la rivière	78	tonne	25 €	1 950 €
700	REFECTION DES MURS				0 €
	réfection des murs				PV
800	ABREUVEMENT				1 800 €
	Descentes aménagées	2	forfait	900 €	1 800 €
TOTAL HT					105 440 €
ALEAS 5%					5 272 €
TOTAL Y.C. ALEAS					110 712 €

Bourg de Voutré - impasse du Pont :

- Création d'une cunette dans le radier
- Recharges en aval

Coût estimé = 6 000 € HT



> Etudes complémentaires - continuité

Moulin de L'Aunay - ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une rampe en enrochement

Moulin de Gratte Sac - VOUTRE (droit d'eau valide)

- Aménagement d'une passe à poissons

Bourg de St Jean - BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)

- Suppression des clapets - arasement déversoir
- Rampe en enrochement
- Alimentation du plan d'eau

Plan d'eau des Chauvinières - STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser)

- Contournement en rive droite

Coût estimé = 28 290 € HT

> Renaturation – Lutte contre le piétinement

Ruisseau du Pont d'Orval et Ruisseau de l'Ambriers

Coût estimé = 50 000 € HT

> Suivi des indicateurs

- Amont de l'ancien ouvrage de la Logette : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Bourg de St Pierre sur Erve : N+1 (IPR/ IBGN / IBD)
- Ruisseau de l'Ambriers : connaissance (IPR/ IBGN / IBD)

Coût estimé = 6 655 € HT

> Embâcles – Plantations – Plantes envahissantes

Plantations :

- Bourg de St Jean sur Erve

Coût estimé = 1 000 € HT

Plantes envahissantes - Entretien Sélectif :

- STE SUZANNE-ET-CHAMMES
- VAL-DU-MAINE

Coût estimé = 8 700 € HT

Embâcles :

- Ensemble du bassin

Coût estimé = 3 500 € HT

> Bilan prévisionnel CTMA 2018

Opération	Coût estimé HT
Continuité écologique (<i>dont reprise Hardray</i>)	113 940 €
Etudes complémentaires : Continuité	28 290 €
Restauration ruisseaux + Lutte piétinement	50 000 €
Suivi des indicateurs	6 655 €
Entretien / Embâcles / Plantes envahissantes	13 200 €
TOTAL	212 085 €

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

